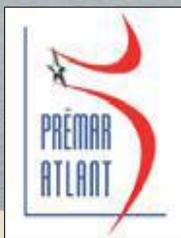


Enjeux et objectifs de développement durable



Document stratégique de la façade Sud-Atlantique

PROJET



01. La pêche professionnelle maritime	04
02. L'aquaculture	06
03. Les ports, le transport maritime, les industries navales et nautiques	08
04. Les énergies marines renouvelables	10
05. Les sédiments marins et estuariens.....	12
06. La plaisance et les loisirs nautiques	14
07. Les risques littoraux	16
08. La sécurité et la sûreté maritime	18
09. Les paysages, les sites et le patrimoine	20
10. La connaissance et la recherche	22
11. L'innovation	24
12. La formation et la sensibilisation	25
13. La planification	27
14. Le tourisme	29



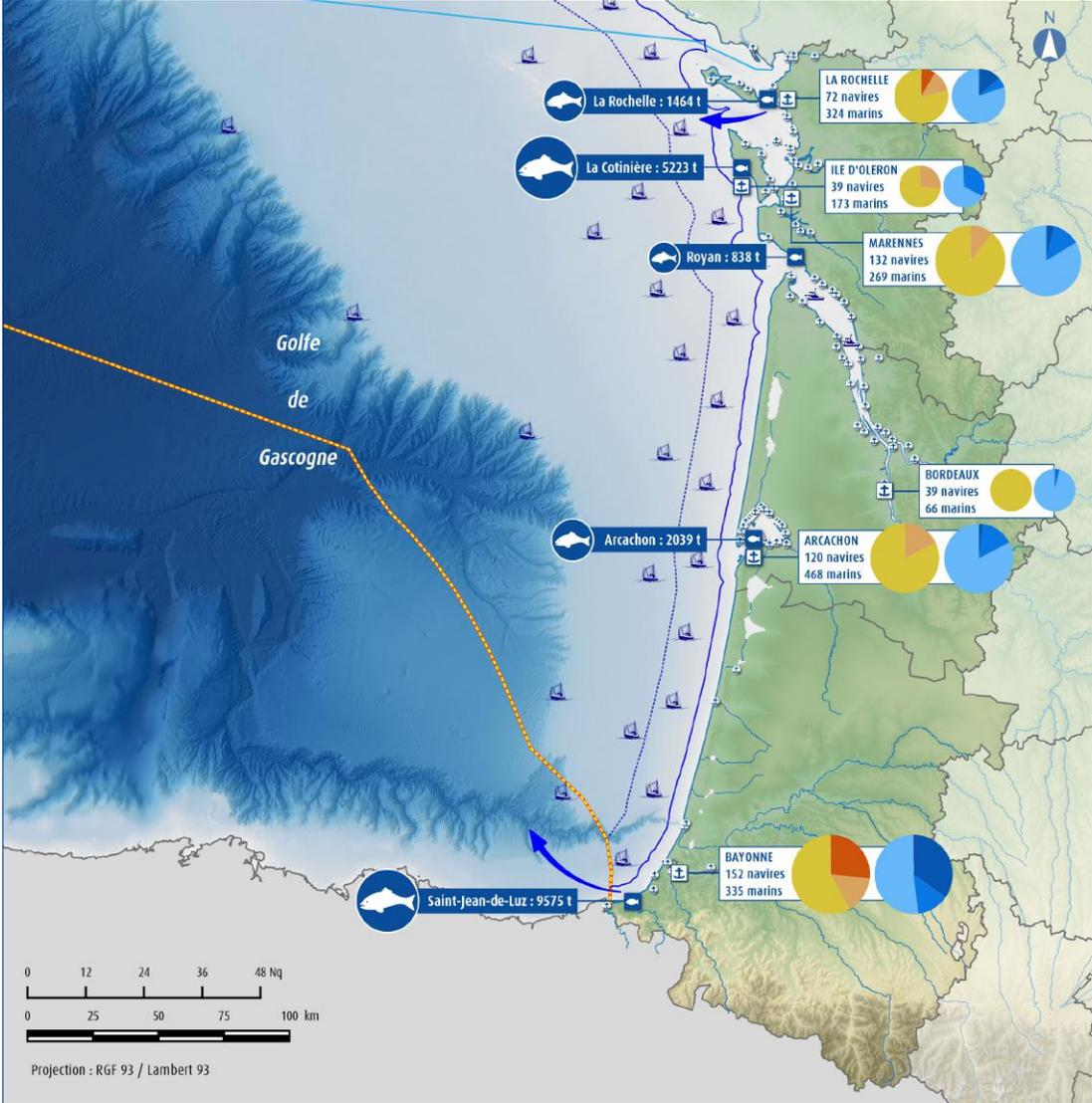
À RETENIR

La pêche maritime professionnelle (pêche embarquée ou pêche à pied) participe activement au dynamisme économique et social du littoral Sud-Atlantique. Elle est caractérisée par une importante activité de pêche artisanale cotière ainsi qu'une pêche au large plus spécifique au quartier maritime de Bayonne. Les débarquements sont majoritairement constitués d'espèces à forte valeur ajoutée.

Le secteur de la pêche a connu une importante évolution ces dernières années avec la mise en place de nombreuses mesures de gestion. Le développement d'une pêche durable s'inscrit dans ce contexte, avec l'intégration de nombreux enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

Concernant la conservation et la gestion des ressources halieutiques, plusieurs réflexions et actions sont indispensables par rapport à la limitation de l'effort de pêche, la réglementation des méthodes de pêche et des zones accessibles, la connaissance et la restauration de la ressource et le contrôle des pêches.

Afin d'assurer un développement économique durable de la pêche, il importe de travailler à l'adaptation de la flotte de pêche pour réduire la consommation énergétique, améliorer la sélectivité des engins de pêcherie et améliorer la sécurité et le confort des marins, ainsi qu'à la valorisation des produits de la pêche sur des circuits courts et la préservation de la diversité des métiers dont la pêche artisanale. Enfin, il faut souligner l'importance des démarches concertées entre les acteurs locaux sur ces thématiques et l'implication des professionnels dans la gouvernance déjà mise en place.



Synthèse socio-économique de la pêche maritime sur la façade Sud-Atlantique

La pêche maritime

- Quartiers d'immatriculation
- Principaux ports de pêche disposant d'une halle à marée
- Autres ports et lieux de débarquement des produits de la pêche
- Zones de pêche côtière
- Zones de pêche estuarienne
- Ports d'attache de navires de pêche hauturière

Quantités débarquées en 2016 dans les halles à marée

- > 5000 t
- 1000 à 5000 t
- < 1000 t

Nombre de navires armés à la pêche (Bilan 2016)

- 150 navires
- 50 navires

Type d'armement

- Petite pêche
- Pêche côtière
- Pêche au large
- Grande pêche

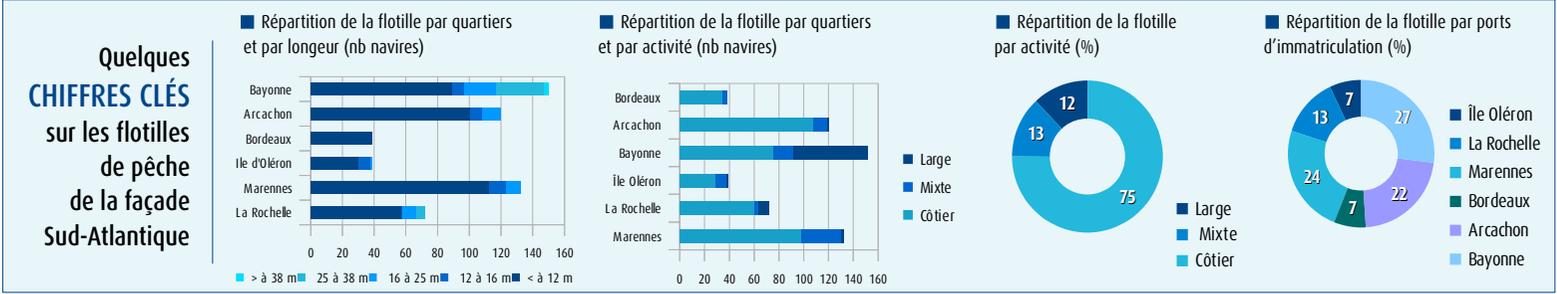
Longueur

- < à 12 M
- De 12 à 24 M
- > 24 M

Limites en mer

- Limite des eaux territoriales (12 Nq)
- Limite de la zone économique exclusive (200 Nq)
- Façade maritime

Sources : METS / Direction des affaires maritimes, Système d'Informations Halieutiques IFREMER 2012
 Copyrights : © GEFLA (IGN), © BD ALTI 250 (IGN), © SHOM, © EMODnet
 Réalisation : DIRM SA / MCPPL
 Date : Juin 2017



01 - PECHE PROFESSIONNELLE	
Enjeux	Objectif
Un impératif : la gestion durable des ressources halieutiques	Maintenir la ressource : exploitation de la ressource au Rendement Maximal Durable avec prise en compte des habitats, de la pêche de loisir, identification des zones de fonctionnement halieutique
	Examiner et adapter la gestion des ressources pour une réglementation harmonisée entre les flottes françaises et étrangères (espagnole, belge, notamment)
	Maintenir la capacité des organisations professionnelles à gérer la ressource en fonction de l'évolution des stocks
	Valoriser les espèces envahissantes (ex. silures)
Maintenir la bonne valorisation des produits de la pêche	Maintenir la pêche estuarienne (eau douce / eau salée), protection des migrateurs dans les hauts bassins (tête de bassins, bassins amonts), restauration de la qualité des milieux
	Développer les signes de qualité des produits
	Inciter au développement de circuits courts et de l'économie sociale et solidaire
	Préserver la diversité des métiers de la pêche dont la pêche artisanale
Assurer le maintien et l'amélioration des installations à terre	Valoriser tous les produits et sous-produits de la pêche
	Planifier et préserver la capacité d'installation et améliorer les équipements à terre
Développer et moderniser les flottilles de pêche	Maintenir et développer les flottilles de pêche
	Renouveler et moderniser la flotte : améliorer la sélectivité des engins de pêche, adapter la flottille pour réduire la consommation énergétique
	Améliorer les équipements liés à l'obligation de débarquement
Intégrer la gestion environnementale et les nouveaux usages maritimes à l'activité de pêche traditionnelle	Intégrer la gestion environnementale et les nouveaux usages maritimes à l'activité de pêche traditionnelle
	Prendre en compte les difficultés liées aux macro-déchets et autres déchets (amélioration des équipements de récupération des déchets), meilleure valorisation des déchets pêchés (récupération des déchets flottants dans les filets)
	Créer des filières de recyclage des engins de pêche (filets)
Gens de mer	Améliorer la sécurité des travailleurs : droit du travail, santé, qualité, connaissance de l'emploi, bourse au travail (meilleure mise en relation offre / demande)
	Aider à l'installation des professionnels et des primo-installants (investissement)



À RETENIR

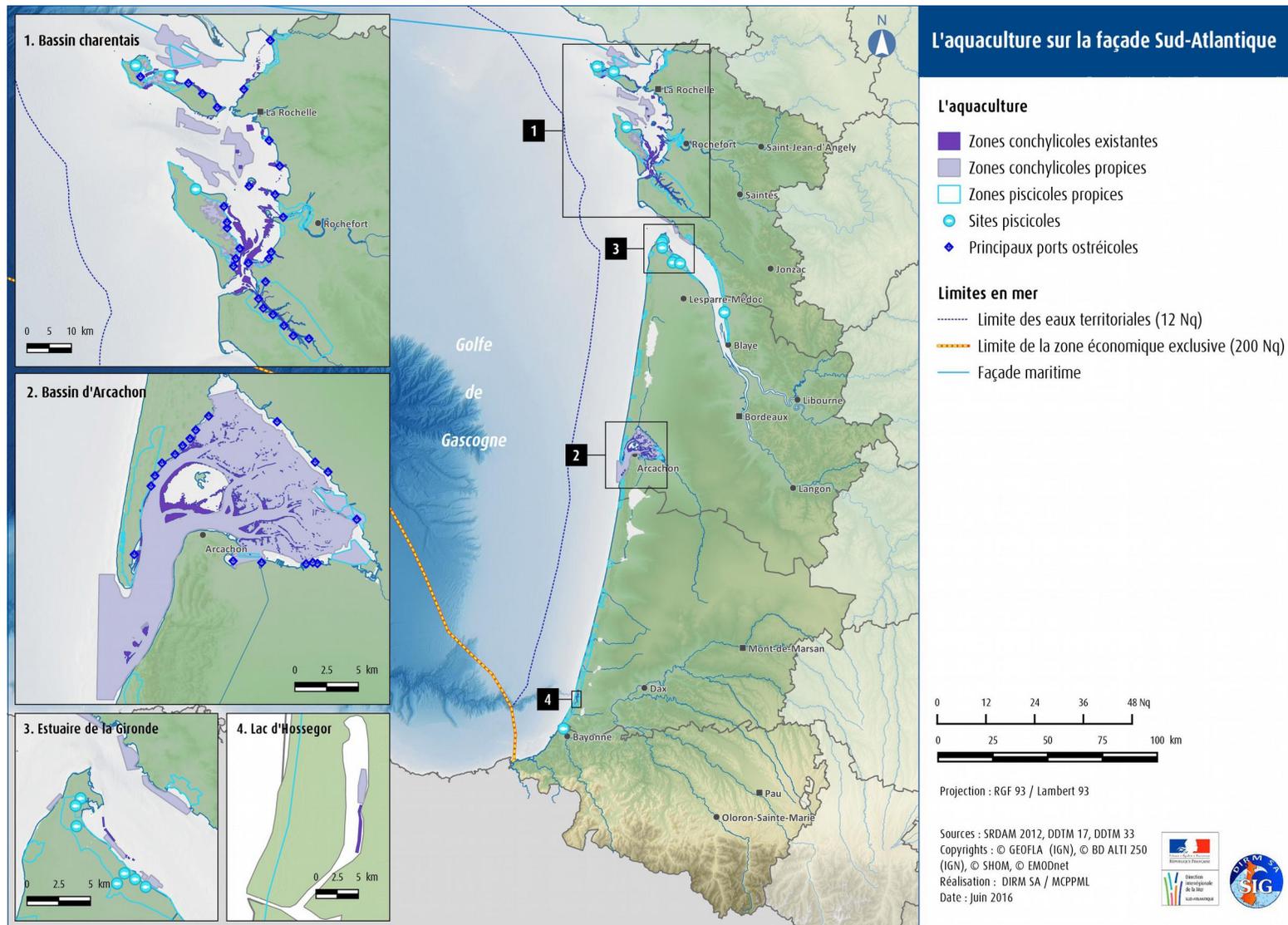
Région conchylicole majeure, la façade Sud-Atlantique abrite d'importantes zones ostréicoles notamment sur la côte de la Charente-Maritime et le bassin d'Arcachon. La pisciculture marine est également présente bien que moins développée.

L'aquaculture dépend de la qualité des eaux pouvant être impactée par les pollutions anthropiques terrestres et le changement climatique. Il est donc nécessaire de veiller à la reconquête ou au maintien d'un bon état des masses d'eau (en quantité et en qualité) et de faire participer les professionnels à la concertation et à la planification sur ces questions. La profession doit également faire face aux surmortalités observées depuis plusieurs années. Des programmes de recherche et des réseaux de suivi ont ainsi été mis en place pour comprendre et réduire ce phénomène.

La pratique de l'aquaculture peut aussi avoir des conséquences sur l'environnement. Un développement durable de cette activité est donc indispensable notamment vis à vis des déchets (recyclage et valorisation), des économies d'énergie, de l'entretien du domaine public maritime et de la remise en état après exploitation.

La santé du consommateur est inévitablement un des enjeux fort de l'aquaculture. Pour éliminer les risques de contamination de la population par les produits de l'aquaculture, un classement des zones conchylicoles a été établi en fonction des conditions sanitaires pour chaque groupe d'espèces, et des réseaux de surveillance ont été mis en place, permettant l'interdiction de vente de ces produits en cas de contamination.

Enfin, l'activité aquacole a besoin de développer son attractivité pour pérenniser le métier et plus globalement d'améliorer l'image de ce secteur auprès du grand public par la valorisation des produits aquacoles.



Quelques CHIFFRES CLÉS de la conchyliculture sur la façade Sud-Atlantique

■ Production conchylicole en Nouvelle-Aquitaine

- Ostréiculture** 53.138 tonnes
- Mytiliculture** 17.119 tonnes
- Autres coquillages** 891 tonnes

■ Vente à la consommation
■ Vente à l'élevage

■ Répartition des emplois à la conchyliculture

	Type d'emploi		Nombre d'emploi
Emploi total	total		9655
	nombre d'ETP		3182
Emploi permanent	total		3194
	dont temps complet		2321
Emploi saisonnier	nombre d'ETP		2754
	total		3909
	nombre d'ETP		438

02 – AQUACULTURE	
Enjeux	Objectif
Une qualité du milieu permettant la pérennisation de l'activité	Maintenir ou améliorer les classements sanitaires des zones de production
	Améliorer la qualité des eaux dans le contexte aquacole : réaliser des profils de vulnérabilité conchylicoles et supprimer des pollutions
	Maintenir des réseaux de mesure dans un contexte d'évolution de la maîtrise d'ouvrage (ex. Ifremer, réseau REMI et REPHY)
	Préserver des débits d'eau douce suffisants pour le captage des larves d'huîtres et préserver le cycle d'élevage
	Risque zoo sanitaire : maintenir la production (lié à la connaissance des mortalités, de la croissance et la reproduction) ; limiter la transmission des maladies inter-bassins par une maîtrise des mouvements entre bassins de production; améliorer la diffusion des informations vers la profession (réseau sanitaire et zoo sanitaire) ; prendre en compte les impacts des pollutions sur les pathogènes
Une activité respectueuse des écosystèmes	Développer et utiliser des matériaux éco-conçus et biodégradable / valorisables
	Créer ou renforcer des filières de traitement des déchets de l'activité aquacole et des déchets coquilliers issus de l'exploitation des parcs
	Respecter les habitats et espèces à enjeux, notamment ceux d'intérêt communautaire
	Accompagner la bonne gestion et l'entretien/nettoyage des concessions (en phase d'exploitation, au terme de la concession ou cessation d'activité)
	Réduire les risques d'introduction et de dissémination d'espèces non indigènes lors des échanges inter-bassins
Une activité valorisée contribuant au maintien du tissu social	Diversifier la production, promouvoir l'innovation organisationnelle et technique
	Assurer la compétitivité des entreprises
	Maintenir et développer les outils de production
	Soutenir les opérations de réhabilitation des friches ostréicoles et de restructuration
	Préserver les espaces et les équipements terrestres pour les usages professionnels
	Adapter les procédures de changement de concession en fonction des évolutions du milieu (déplacement à l'intérieur du cadastre)
	Anticiper le partage de l'espace / Développer l'étude de sites pour la culture en eau profonde / concerter
	Créer des synergies entre les bassins conchylicoles de la façade
	Faciliter la reprise d'activités par les jeunes
	Maintenir les entreprises ostréicoles de taille artisanale
	Valoriser et développer des produits labellisés
Accompagner les acteurs pour atteindre les objectifs fixés	

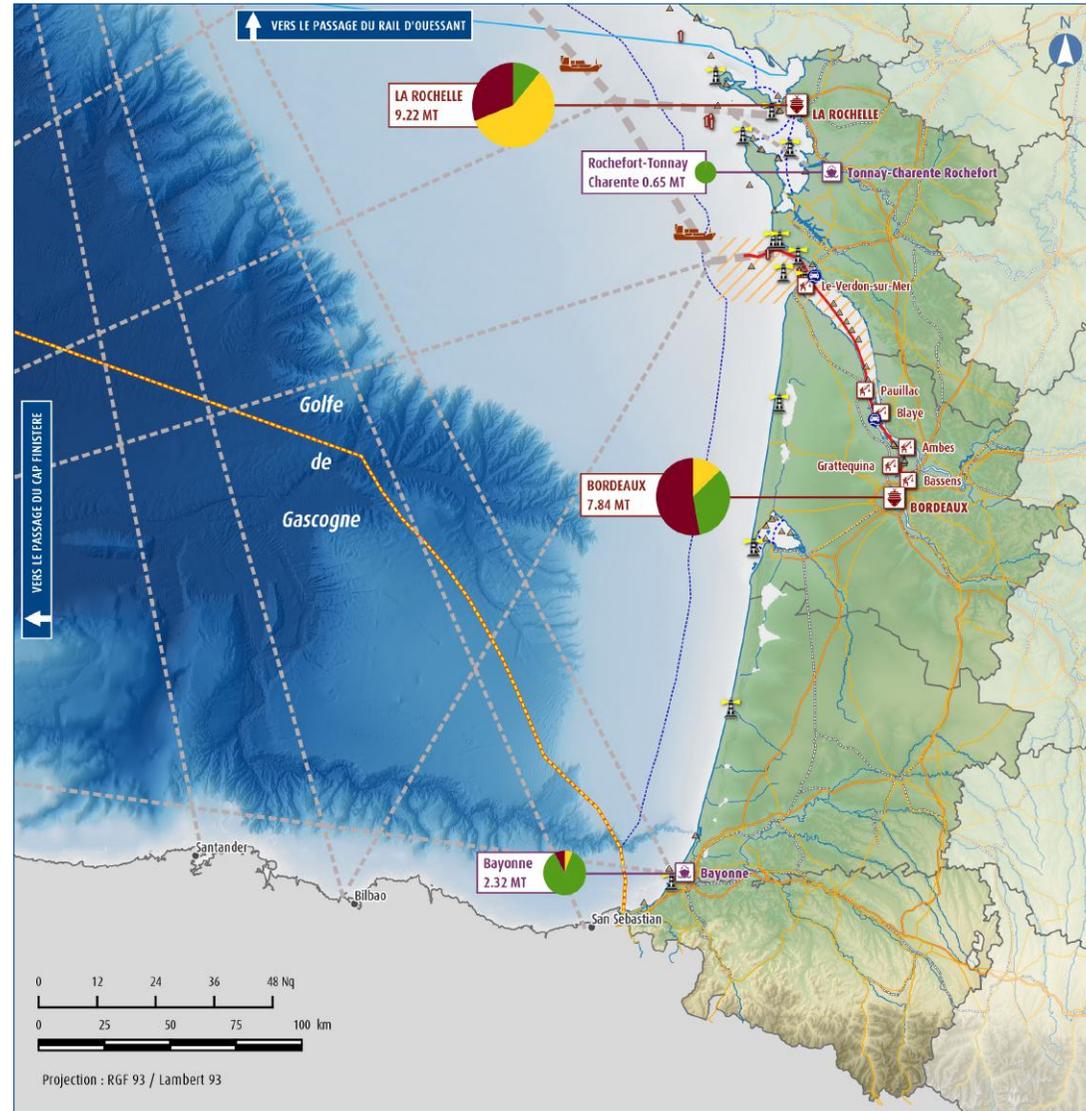
03 Les ports, le transport maritime et les industries navales et nautiques

À RETENIR

La façade Sud-Atlantique comporte deux grands ports maritimes constituant une porte d'entrée pour les grands flux internationaux : Bordeaux et La Rochelle. La façade comprend également deux pôles portuaires décentralisés : le port de Bayonne et l'ensemble portuaire de Rochefort- Tonnay-Charente.

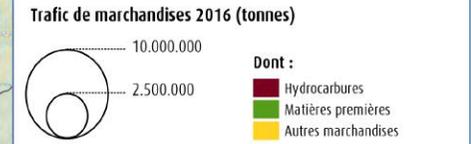
Les activités portuaires génèrent de nombreux emplois directs et indirects représentant une grande diversité de métiers de services aux navires ou aux marchandises, et industriels. Pour les ports de la façade Sud-Atlantique, différentes activités parallèles cruciales sont menées et doivent être développées. C'est le cas du développement du réseau ferroviaire permettant de conserver ou d'accroître l'hinterland de ces ports, des activités de dragage indispensables à leur bon fonctionnement, ou bien encore des activités de services aux navires importante pour compléter leur attractivité. D'autre part, une démarche de développement durable est conduite, en lien notamment avec les projets liés au développement des énergies marines renouvelables ou à la récupération de différents matériaux. Enfin, l'activité portuaire du littoral Sud-Atlantique est soutenue par de nombreux investissements publics et privés notamment concernant les infrastructures et les équipements.

Les industries navales et nautiques sont très diversifiées sur la façade Sud-Atlantique. Elles se concentrent principalement sur deux zones : le littoral Charentais et notamment La Rochelle d'une part, et le bassin d'Arcachon et la région de Bordeaux d'autre part. Elles sont présentes sur les secteurs de la construction et de la réparation des navires civils (pêche, commerce, transport de passagers), des navires militaires mais également des bateaux de plaisance (yachts, voile, surf et canoë). La part des exportations étant très importante, ce secteur économique reste sensible à la conjoncture internationale. Les entreprises sont majoritairement des très petites, petites et moyennes entreprises et représentent une activité importante pour le littoral Sud-Atlantique.



Le transport maritime sur la façade Sud-Atlantique

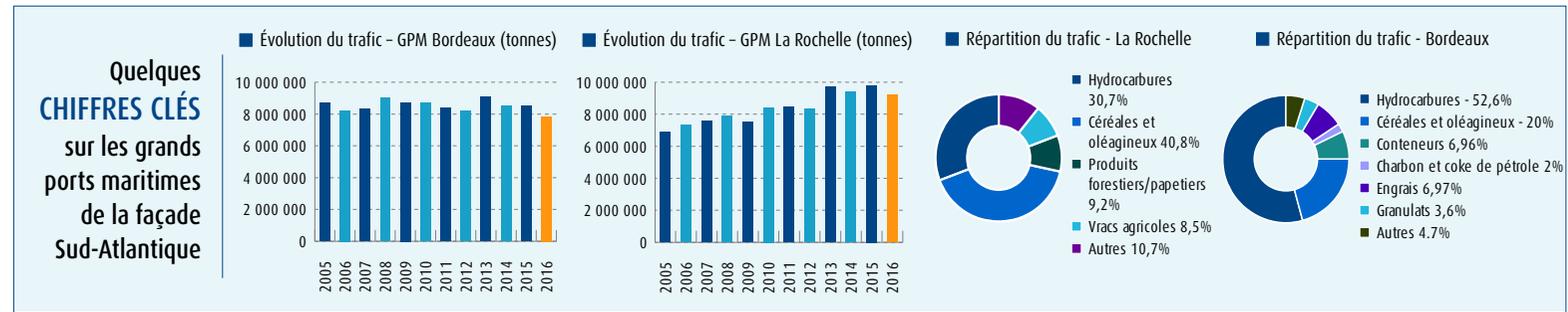
- Le transport maritime**
- Grands ports maritimes et terminaux de croisière (paquebots)
 - Terminaux portuaires du GPM de Bordeaux
 - Ports de commerce régionaux
 - Principaux flux de navires
 - Flux de navires secondaires
 - Circonscription du GPM de Bordeaux
 - Chenal de navigation du GPM de Bordeaux
 - Liaisons maritimes (vedettes à passagers)
 - Liaisons maritimes (services réguliers de bac)
 - Sites d'extraction de granulats marins
 - Principaux sites de dragage
 - Phares en service



- Réseau de transport terrestre**
- Liaisons de type autoroutier
 - Autres liaisons principales
 - Réseau ferré

- Limites en mer**
- Limite des eaux territoriales (12 Nq)
 - Limite de la zone économique exclusive (200 Nq)
 - Façade maritime

Sources : DIRM SA, CEREMA Dtec EMF, Grand Port Maritime de Bordeaux
 Copyrights : © GEOFLA (IGN), © BD ROUTE 500 (IGN), © BD ALTI 250 (IGN), © SHOM, © EMODnet
 Réalisation : DIRM SA / MCPPLM
 Date : juin 2017



03 - PORTS / TRANSPORT MARITIME / INDUSTRIE NAVALE ET NAUTIQUE		
Thème	Enjeux/besoin émergent	Objectif
Compétitivité des PORTS et réduction de l'impact des transports de marchandises transitant par les ports	Des espaces et activités portuaires compétitifs et complémentaires	Planifier et réaliser de schémas d'aménagements portuaires en cohérence avec l'évolution des filières économiques et les enjeux fonciers : - Pour les grands ports maritimes et le port de Bayonne : maintien et développement des filières stratégiques à l'export - Développement des capacités des ports de la façade au regard des besoins durables des filières et des marchés - Gestion, valorisation et préservation du foncier portuaire (pression foncière de l'urbanisme)
		Favoriser la complémentarité entre les ports de la façade
		Développer la coopération entre les ports de l'atlantique sur les filières et la logistique (outils, ferroviaire, etc.)
		Disposer d'une infrastructure de qualité et performante (dont les chenaux de navigation)
		Diversifier l'utilisation des axes maritimes
		Faciliter l'accueil de nouvelles activités dans les ports : - planification spatiale des activités littorales - transition énergétique (éolien, hydrolien, houlomoteur, filière biomasse - granulés) - développement de l'accueil de bateaux de croisières, fluvial et maritime
		Maintenir l'approvisionnement stratégique (carburant)
	Simplifier les procédures administratives (dématérialisation des procédures, accès au port, procédures douanières, tarifications portuaires)	
	Des hinterlands confortés et interconnectés	Améliorer les dessertes, les infrastructures et les services de transport de fret ferroviaire et fluvial, dont valorisation des réseaux capillaires ferroviaires permettant une desserte de l'hinterland pour les ports de Bordeaux, La Rochelle et de Bayonne (céréalières, produits forestiers, bois, granulats)
		Dynamiser l'offre de transport ferroviaire en développant des opérateurs ferroviaires portuaires (ou de proximité)
Accompagner les grands ports dans l'amélioration de leurs solutions logistiques maritimes et terrestres, en s'appuyant notamment sur les plateformes logistiques multimodales rétro littorales		
La participation des ports au développement de leur territoire d'influence	Favoriser le développement industriel et économique des territoires concernés	
	Intégrer les principes de l'aménagement durable dans les plans et projets portés par les ports et favoriser la prise en compte des principes de responsabilité sociétales	
Compétitivité des INDUSTRIES NAVALE ET NAUTIQUE et mise aux normes de la flotte	Des filières d'excellence (construction/réparation navale et industrie nautique de grande plaisance) à conforter	Développer l'innovation et la différenciation dans l'offre de produit
		Développer le refit des yachts et méga-yachts, dans le respect des enjeux environnementaux
	Une flotte à adapter aux enjeux de transition écologique	Adapter l'industrie navale aux enjeux environnementaux de leur territoire d'implantation
Maintien de l'EMPLOI du transport maritime NATIONAL	Favoriser une flotte nationale tout en améliorant les conditions d'accueil des marins étrangers	Appliquer à l'industrie nautique les principes d'écoconstruction (dont dispositifs d'anti-débordement des réservoirs) et d'économie circulaire (développement des filières de déconstruction/recyclage, développement des ateliers d'entretien/de réparations des coques/moteurs à proximité des ports de plaisance). Incitation financière pour ce qui ne pourrait pas être recyclé.
		Favoriser l'embarquement de marins français
		Maintenir sous pavillon et développer des armements stratégiques
		Pérenniser les entreprises de cabotage et de transport de passagers et développer l'offre de transport fluvial de passagers
		Renforcer le contrôle du respect de la réglementation par les pavillons étrangers (lien dumping social), et les contrôles des navires par l'État du port (respect de l'application de la convention du travail maritime 2006 par les pavillons étrangers)
Renforcer l'application de la directive État d'accueil (prise en compte de la réglementation française pour les navires étrangers soumis à cette directive)		

04

Les énergies marines renouvelables



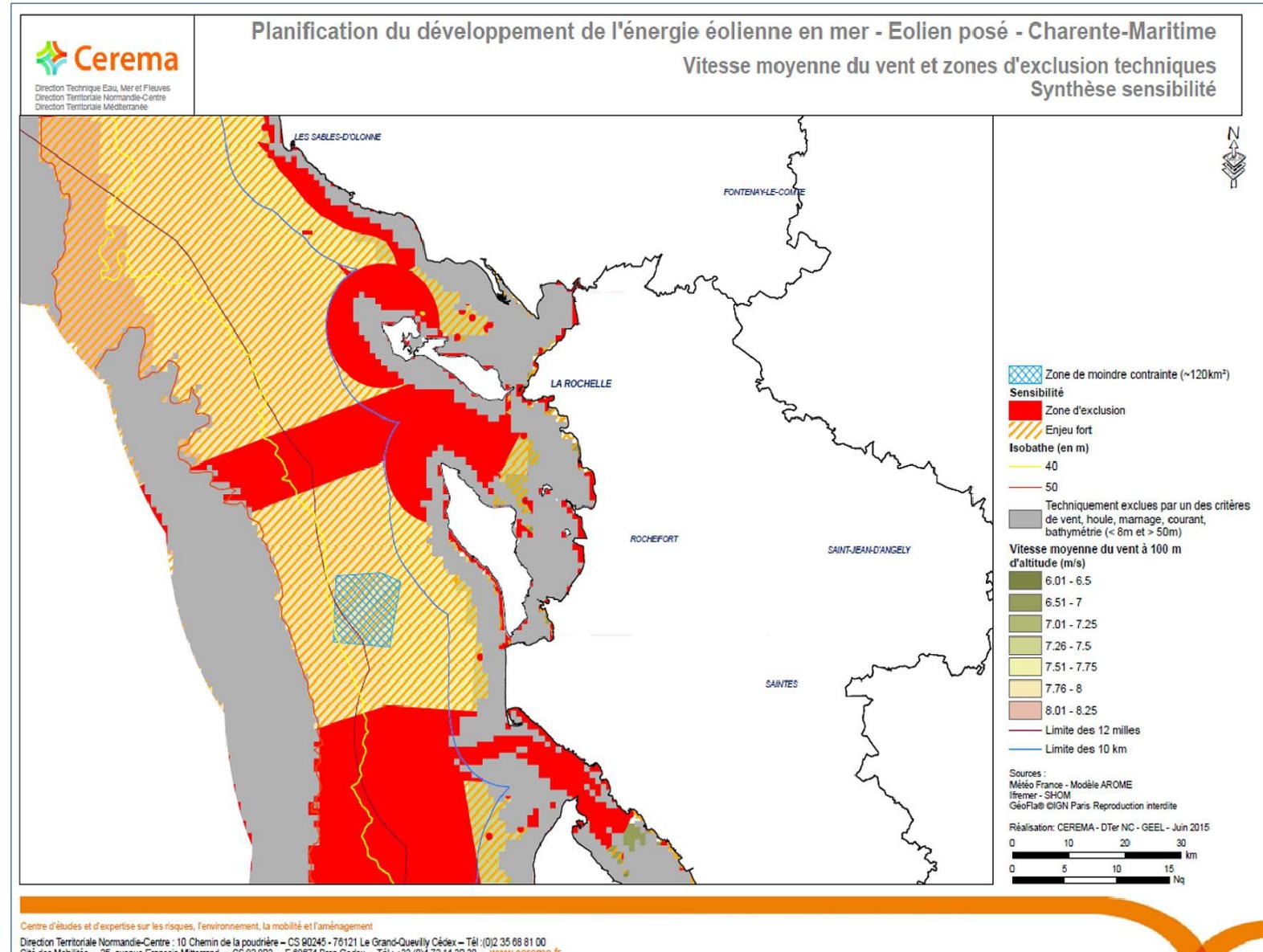
©France Energies Marines

À RETENIR

Les potentiels en énergies marines renouvelables (EMR) pour le littoral Sud-Atlantique portent sur les énergies éolienne, hydrolienne estuarienne et fluviale, et de la houle.

Plusieurs études ont été menées, en concertation avec les différents acteurs, pour évaluer les gisements disponibles ainsi que les contraintes techniques liées au milieu et les contraintes liées aux enjeux pêche, environnement et défense. Sur la façade, des projets de recherche sur le développement des énergies marines renouvelables sont également engagés.

Le développement de ces EMR doit contribuer de manière significative à l'objectif fixé par la loi sur la transition énergétique et permettre de lutter contre le réchauffement climatique. De plus, l'installation de ces projets sur le littoral Sud-Atlantique est de nature à engendrer l'acquisition de nouvelles compétences et d'une nouvelle filière industrielle sur le territoire ainsi que la création de nombreux emplois.



04 – ENERGIES MARINES RENOUVELABLES

Enjeux	Objectifs
Planifier pour sécuriser l'implantation des EMR et donner de la visibilité aux porteurs de projets	Assurer le lien avec la planification : câblage et atterrage les moins impactant possible, zones de montage liées aux éoliennes
	Améliorer la connaissance des impacts des EMR et lever les doutes concernant les impacts sur les espèces et habitats sensibles
	Articuler le développement des EMR avec l'aquaculture, la pêche, l'algoculture, la conchyliculture...
Accompagner la montée en puissance des acteurs des EMR dans la région Nouvelle-Aquitaine	Développer une filière structurée à l'échelle de la façade Sud-Atlantique, génératrice d'emploi
	Développer un cluster d'EMR en Nouvelle-Aquitaine
	Impliquer les entreprises locales dans le projet éolien au large d'Oléron (concertation, lancement du quatrième appel d'offre sur l'éolien posé)
Soutenir la R&D sur les EMR non matures, afin d'accélérer le déploiement de ces technologies	Accompagner le développement des dispositifs houlomoteurs
	Accompagner le développement des dispositifs hydroliens fluvial et estuarien dans le respect de leur environnement

05 Les sédiments marins et estuariens



À RETENIR

La gestion des granulats marins est opérée à l'échelle du golfe de Gascogne, du fait du large périmètre des ports de déchargement auxquels les différents sites de prélèvement sont liés. De nombreuses entreprises sous-traitantes se sont développées autour de cette filière granulats. Sur la façade Sud-Atlantique, les granulats marins sont essentiellement représentés par des sables, utilisés principalement pour le secteur du BTP. Deux concessions sont actuellement autorisées et exploitées (Platin de Grave et Chassiron) et un permis de recherche est délivré au large de la Gironde. Une gestion durable des granulats marins est indispensable pour un bon fonctionnement de cette activité tout en préservant l'environnement.

Les mouvements sédimentaires opérés dans le cadre de gestion du trait de côte (prélèvements de sables, rechargements de plages, gestion des dunes...) doivent également faire l'objet d'une approche globale.

La gestion des sédiments recouvre aussi la question des dragages. Cette activité sous-tend l'activité portuaire, notamment pour les grands ports de la façade, dans un contexte d'importants mouvements sédimentaires. Considérant les impacts environnementaux des dragages, ceux-ci sont toutefois encadrés et évoluent techniquement.

Extraction de granulats marins au large de la façade atlantique

Titres miniers et autorisation d'ouverture de travaux

- Zone de concession non exploitée
- Prospection préalable
- Permis exclusif de recherche en cours
- Extraction
- Concession et ouverture de travaux en cours
- Concession autorisée, ouverture de travaux en cours

Nature du matériau

- Sables et graviers siliceux
- Sable coquilliers
- Ports de déchargement

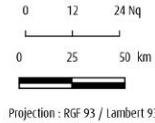
Principaux flux

- Depuis le Pilier et le Grand Charpentier
- Depuis le Payré
- Depuis Chassiron
- Depuis le Platin de Grave

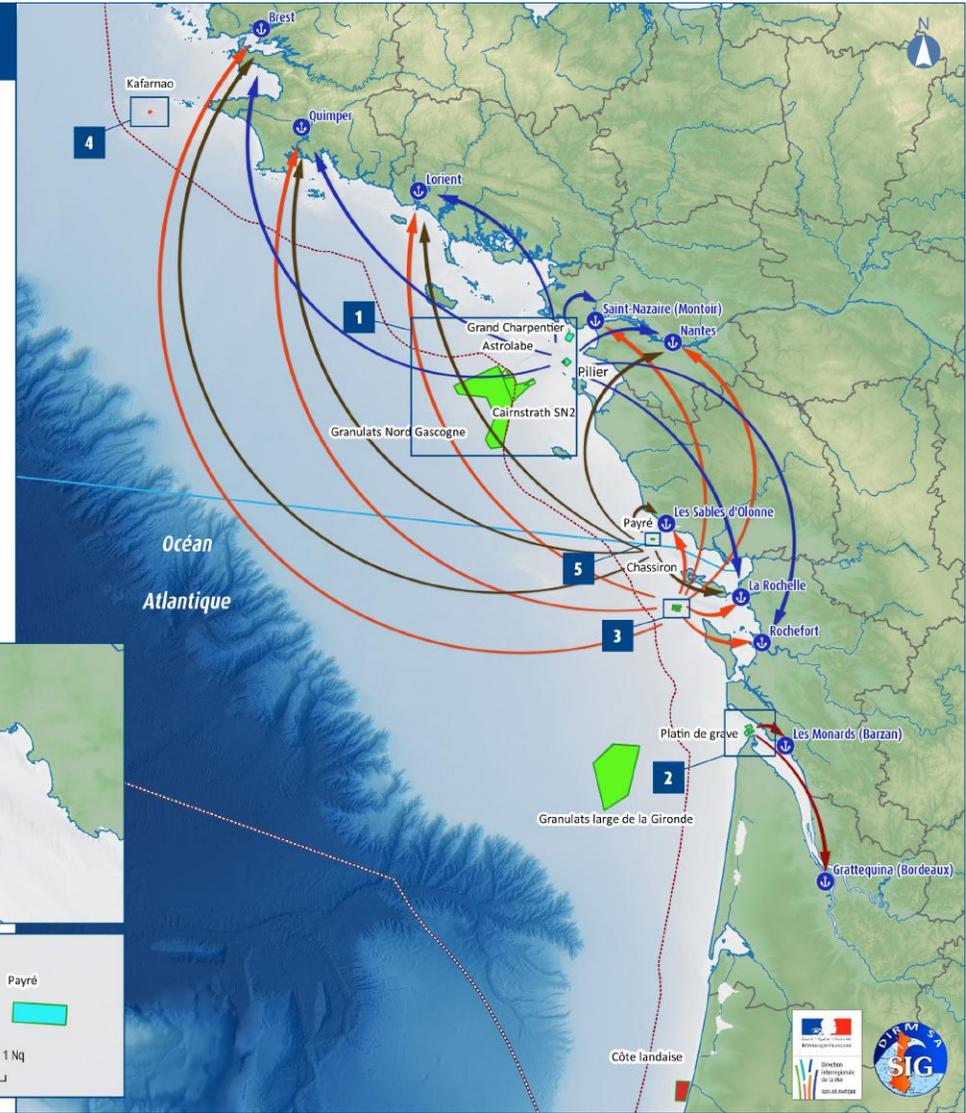
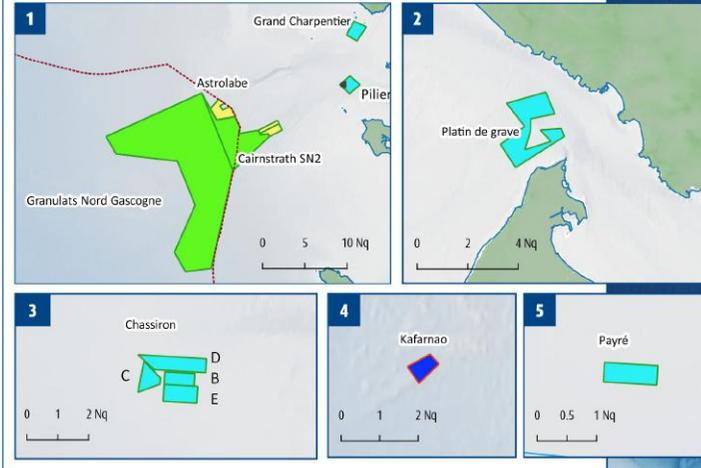
Limites administratives

- Frontière
- Façade maritime
- Limite des eaux territoriales (12 Nq)

Sources : IFREMER, DREAL
 Copyrights : © GEOFLA (IGN), © BD ALTI (IGN),
 © SHOM, © IFREMER
 Réalisation : DIRIM SA / MCPPML
 Date : Novembre 2015



Projection : RGF 93 / Lambert 93



titres miniers de granulats marins détenus au 01/04/2016 sur la façade Sud-Atlantique	Département	Titulaire	Surface (km ²)	Durée (années)	Date début	Date fin
Chassiron B	17	Dragages-Transports et Travaux Maritimes (DTM), Granulats Ouest	1,33	20	05/03/03	05/03/23
Chassiron C	17	Carrières et matériaux du Grand Ouest (CMGO), Cie Armoricaine de Navigation	1,35	15	14/09/15	04/10/29
Chassiron D	17	GSM	3	20	24/04/02	24/04/22
Chassiron E	17	Cie Européenne de Transport de l'Atlantique (CETRA)	2	30	26/07/06	26/07/36
Platin de Grave	33	Granulats Ouest	10,22	20	25/07/03	25/07/23

05 – SEDIMENTS MARINS ET ESTUARIENS

Enjeux	Objectif
Adapter les ressources aux besoins en sédiments terrestres et marins au niveau du Golfe de Gascogne	Avoir une approche globale des extractions de sédiments terrestres et marins, en les hiérarchisant au regard des enjeux écologiques
	Planifier les besoins en granulats marins selon leur nature et leur destination afin de mieux prioriser les sites et les projets
	Identifier les alternatives possibles à l'utilisation des granulats marins (recyclage, granulats terrestres, autres matériaux)
	Favoriser les circuits courts ressource/besoin et optimiser les flux
Mieux articuler les enjeux économiques de l'exploitation de sédiments avec les autres enjeux dans les territoires ressources	Développer les plans de gestion des sédiments à la bonne échelle, et notamment planifier l'usage des sables pour des rechargements ponctuels adaptés à la dynamique sédimentaire
	Prendre en compte la problématique du bouchon vaseux
	Connaître les flux sédimentaires et les impacts de l'extraction des granulats marins sur l'érosion côtière et sur la qualité des milieux
	Mieux intégrer la filière granulats marins dans le fonctionnement des territoires
Pérenniser l'activité portuaire par le maintien des conditions de navigabilité et pour la filière granulats	Développer des techniques de dragage/clapage moins impactantes pour les milieux et de traitement des sédiments pollués
	Généraliser les plans de dragage et mutualiser les moyens de dragage
	Maintenir les points de débarquement des granulats marins et les investissements associés

06

La plaisance et les loisirs nautiques



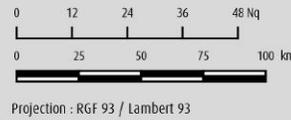
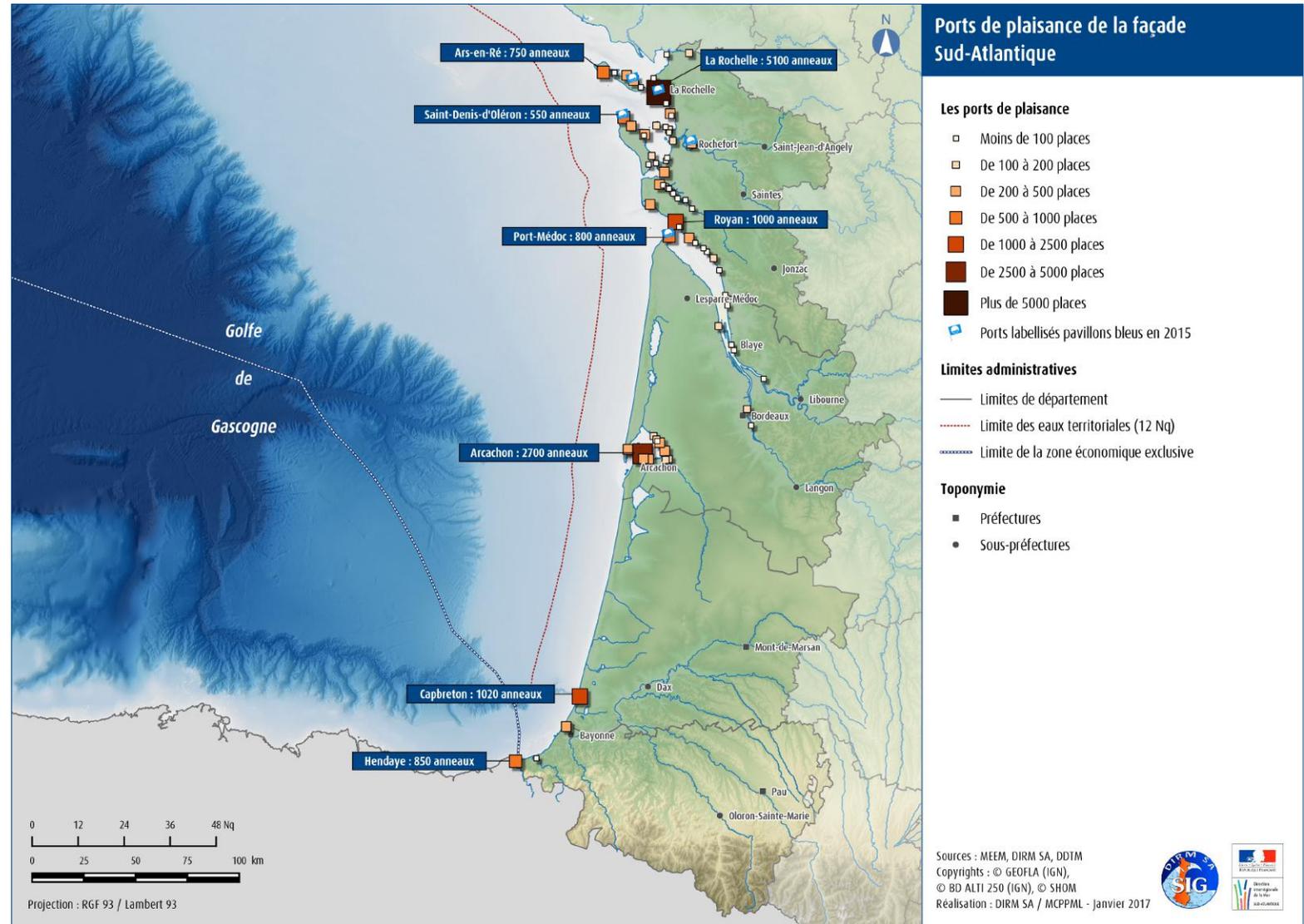
©Laurent Mignaux/Terra

À RETENIR

La plaisance et les loisirs nautiques constituent une part importante de l'activité économique et touristique directement liée à la mer, qu'il s'agisse de la construction de navires et d'équipements, de création ou de gestion des ports (dont les ports à secs), de services (réparation, déconstruction, accastillage), ou de location.

Cette filière dynamique, participante du développement local, est principalement portée par le nautisme. Ce dernier est généralement confronté à un manque d'anneaux dans les ports et de places de mouillage sur l'ensemble des différentes façades maritimes.

Au delà du seul développement des capacités portuaires, il importe aux acteurs portuaires d'assurer une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux dans une logique de planification des projets de développement, en intégrant les usages nouveaux ou en développement.



Projection : RGF 93 / Lambert 93

Ports de plaisance de la façade Sud-Atlantique

- Les ports de plaisance**
- Moins de 100 places
 - De 100 à 200 places
 - De 200 à 500 places
 - De 500 à 1000 places
 - De 1000 à 2500 places
 - De 2500 à 5000 places
 - Plus de 5000 places
 - 🚩 Ports labellisés pavillons bleus en 2015
- Limites administratives**
- Limites de département
 - Limite des eaux territoriales (12 Nq)
 - ⋯ Limite de la zone économique exclusive
- Toponymie**
- Préfectures
 - Sous-préfectures

Sources : MERM, DIRM SA, DDTM
 Copyrights : © GEOFLA (IGN),
 © BD ALTI 250 (IGN), © SHOM
 Réalisation : DIRM SA / MCPMML - Janvier 2017



Quelques CHIFFRES CLÉS de la plaisance sur la façade Sud-Atlantique

■ Configuration des ports de la façade Sud-Atlantique en 2005

Départements	Nombre d'installations	Capacité d'accueil	Dont passage
Charente Maritime	18	8220	798
Gironde	21	3970	219
Landes	1	950	58
Pyrénées-Atlantiques	5	1842	270
Total façade SA	45	14982	1345

■ Répartition des ports, des ZMEL et des mouillages individuels sur la façade Sud-Atlantique en 2011

Capacités ports	14687
Capacités ZMEL	6941
Capacités mouillages	1560

06 - LOISIRS NAUTIQUES	
Enjeux	Objectif
Mise en cohérence de la réglementation de la pêche de loisir	Mettre en cohérence, à l'échelle de la façade, la réglementation en prenant en compte la Charte d'engagements et d'objectifs pour une pêche de loisir éco-responsable
Gestion des places existantes dans les ports de plaisance et des mouillages	Optimiser l'usage de places de port existant
	Développer la planification des zones de mouillage
	Développer les ports à sec et le stockage à terre
Développement du secteur de la glisse, des activités nautiques et subaquatiques	Développer l'économie du partage des bateaux
	Péréniser la façade sud atlantique comme leader international dans le secteur de la glisse
	Promouvoir des « ports de plaisance exemplaires »
Bonne intégration des activités de plaisance dans un environnement naturel	Mettre en place des stratégies pour arriver au « zéro déchet »
	Développer l'aménagement des aires de carénage pour limiter la pollution
Communication auprès des plaisanciers	Développer l'information des usagers sur les bonnes pratiques environnementales, la navigation et la pêche, notamment par les nouvelles technologies
	Améliorer les connaissances réciproques des pratiques des usagers pour une cohabitation plus sûre
	Améliorer les connaissances des navigateurs sur les risques liés à la navigation

07 Les risques littoraux

À RETENIR

La façade Sud-Atlantique est soumise à différents aléas naturels tels que l'érosion côtière ou la submersion marine. Par ailleurs, on note un accroissement des populations et des activités sur ce littoral attractif et notamment une forte présence humaine au niveau des communes situées dans les zones basses.

La vulnérabilité aux risques littoraux observée sur la façade Sud-Atlantique nécessite une démarche de réflexion globale et concertée. Plusieurs engagements tels que la mise en oeuvre de stratégies nationales ou régionales de gestion du risque ont été pris. Ces démarches nécessitent d'être poursuivies au niveau local afin d'assurer une meilleure connaissance des risques inhérents aux territoires littoraux ainsi que la protection de la population et des activités face aux nombreux aléas.

Le littoral Sud-Atlantique abrite de nombreuses activités industrielles, notamment dans les zones portuaires. Ces activités génèrent des risques pour la sécurité des personnes ainsi que pour l'environnement, d'autant plus qu'elles sont situées sur des zones vulnérables aux aléas littoraux (élévation du niveau marin, risques de submersion et risques de crues fluviales dans les estuaires). Certaines installations classées Seveso sont assujetties à une réglementation particulière afin de prévenir les risques d'accidents majeurs. Pour certaines de ces installations, des plans de prévention des risques technologiques ont été mis en place dans le but de protéger les personnes.

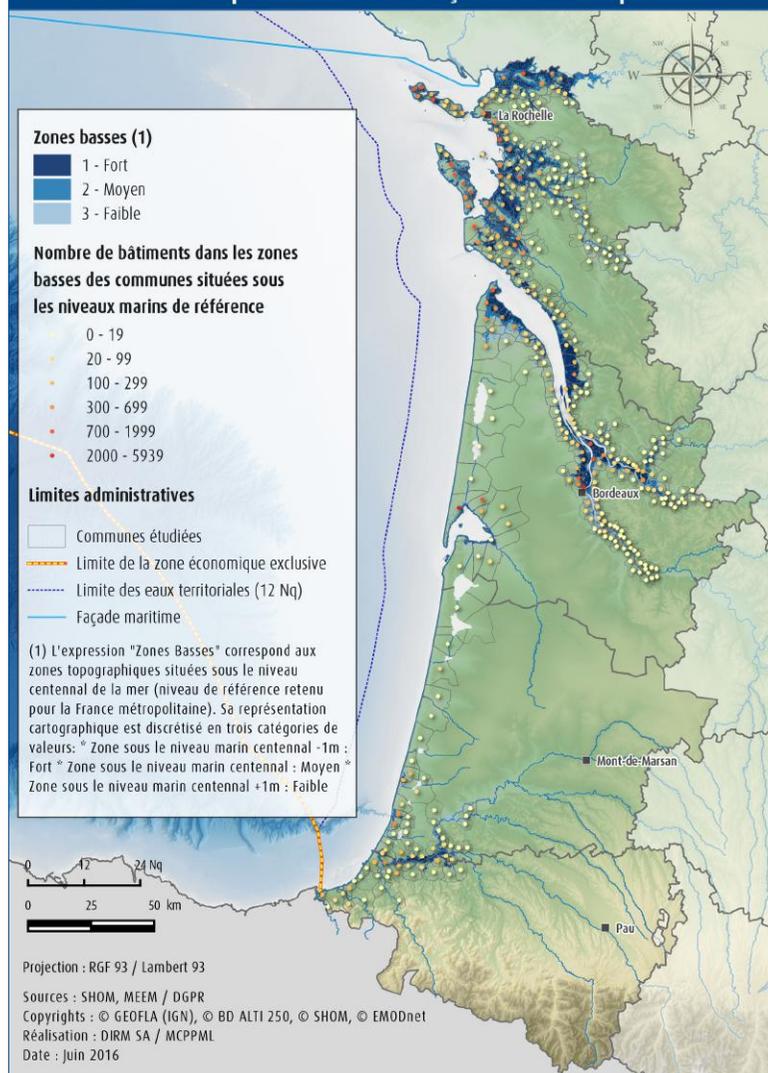
Le risque sanitaire en milieu littoral et marin correspond principalement au risque d'exposition d'un individu ou d'une population à différents contaminants chimiques ou biologiques via les eaux de baignade ou les produits de la mer. Ces contaminants peuvent être issus des activités humaines présentes sur les bassins versants ou en milieu marin. Des événements de pollution des zones de baignade ou aquacoles, détectés par des dispositifs d'alerte, engendrent la fermeture de zones de baignade et l'interdiction de pêche ou de commercialisation de coquillages en cas de risques sanitaires.

Des profils de vulnérabilité ont été réalisés pour évaluer la sensibilité des zones de baignade aux pollutions. Ces démarches doivent être poursuivies pour les zones conchylicoles et zones de pêche afin de mieux connaître le milieu et de définir des mesures de protection ou d'amélioration de la qualité des eaux. La prise en compte du changement climatique sur les facteurs de risque et notamment vis à vis des micro-algues toxiques doit être renforcée. Une méthode d'évaluation des risques sanitaires liés aux activités littorales de dragage et d'immersion a été proposée et pourrait servir de modèle pour d'autres types d'activités.

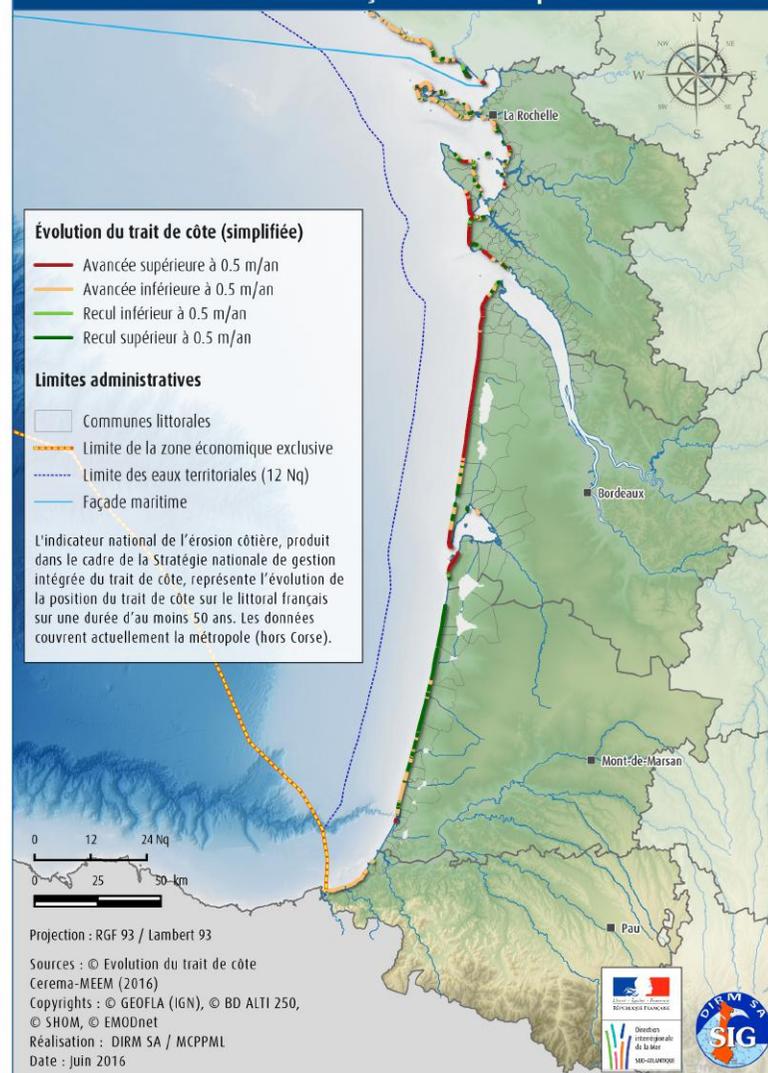


Immeuble « Le Signal » à Soulac-sur-Mer ©Sud-Ouest

Vulnérabilité aux risques littoraux sur la façade Sud-Atlantique



Évolution du trait de côte sur la façade Sud-Atlantique



07 – RISQUES	
Enjeux	Objectif
Intégrer la prise en compte des risques naturels et du changement climatique dans la planification pour des territoires littoraux plus résilients	Développer les stratégies locales de gestion du risque, du trait de côte, et d'adaptation au changement climatique et favoriser une bonne articulation de ces stratégies avec les autres documents de planification (SRADDET, ScoT, Plan Climal Air Energie Territorial, PLU)
	Mieux articuler la prise en compte des risques érosion, submersion et inondation dans les stratégies locales de gestion du risque et du trait de côte
	Prendre en compte le lien terre-mer dans la gestion des risques naturels : cumul des risques, zones tampons-bassins de crues, gestion souple, etc.
	Prendre en considération les spécificités des territoires littoraux dans les planifications de bassins (plan d'adaptation au changement climatique – SDAGE PGRI – GEMAPI)
	Identifier les zones de submersion et améliorer la connaissance du fonctionnement de ces zones
	Mieux connaître les flux sédimentaires et leur impact au regard des enjeux locaux ; élaborer des plans de gestion des sédiments à la bonne échelle
	Identifier et prendre en compte les impacts socio-économiques du changement global sur les filières de productions primaires
Une qualité des eaux littorales garante du maintien de l'ensemble des usages	Garantir une qualité des eaux optimale pour le développement des activités économiques primaires et récréatives (baignade, loisirs nautiques), en agissant sur les activités dans les bassins versants.
	Maintenir des réseaux de mesures
	Identifier et prendre en compte les impacts du changement climatique sur la qualité de l'eau en mer et dans les estuaires (débits, concentration de polluants, salinité, etc.), et le risque sanitaire associé
Adopter une approche globale des risques industriels cumulés	Prendre en compte la concentration particulière d'activités industrielles à risques (ICPE et hors ICPE) dans les zones portuaires et apporter une réponse adaptée selon les possibilités offertes par le code de l'environnement
Développement de la culture du risque	Mieux informer les populations sur les risques inhérents à leur territoire

08

La sécurité et la sûreté maritimes

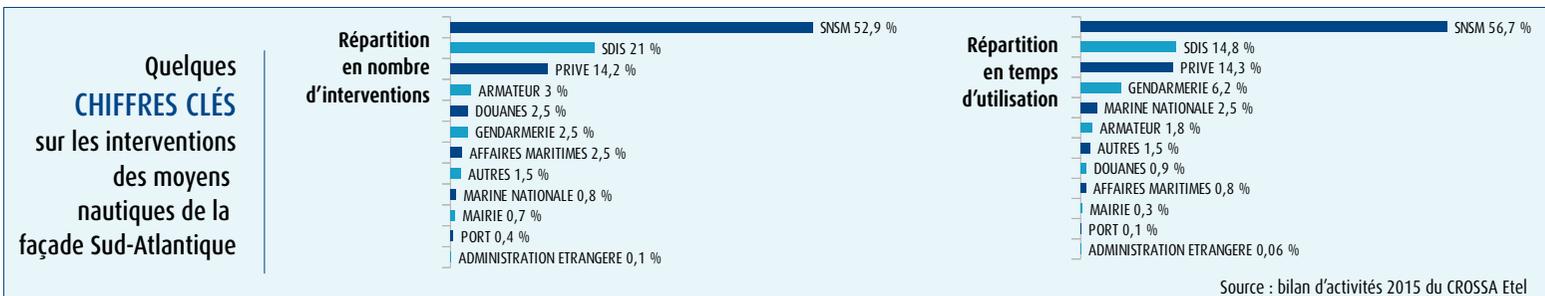
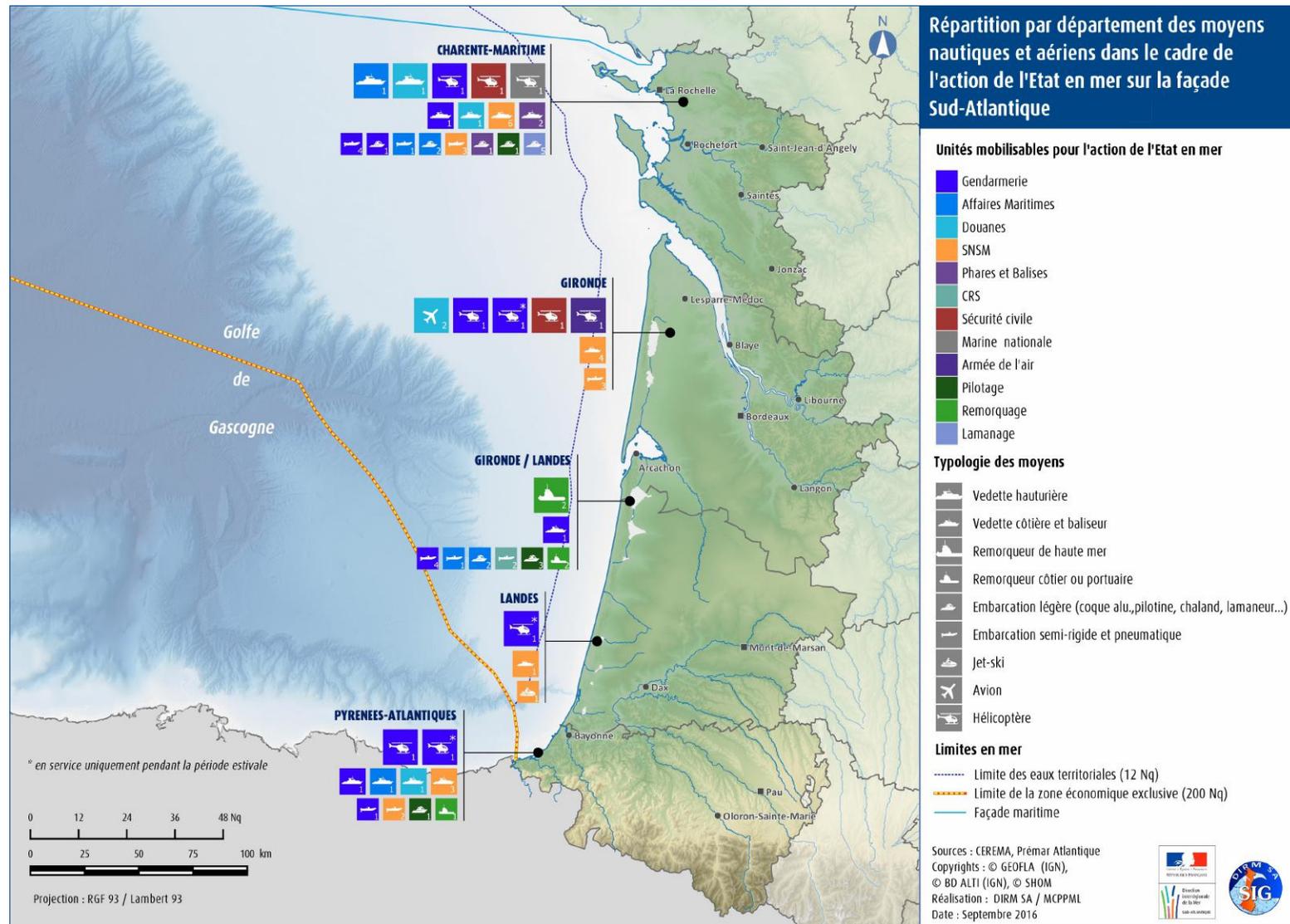


©Arnaud Buissou/Terra

À RETENIR

La sécurité maritime est liée à la protection des personnes et de l'environnement et recouvre différents aspects pour lesquels plusieurs dispositifs sont mis en place principalement par l'Etat. Concernant plus particulièrement la sauvegarde de la vie humaine, la signalisation maritime permet aux navigateurs d'éviter les dangers, le CROSS Atlantique recueille des informations sur le transit des navires, le dispositif Orsec organise la réponse de la sécurité civile en mer, différents moyens de sauvetage aériens et nautiques sont mis à disposition pour les opérations de sauvetage et de recherche en mer et il existe des dispositifs d'assistance aux navires en difficulté. D'autre part, les dispositifs POLMAR mer et terre permettent de réagir en cas de pollution maritime.

La sûreté maritime est aussi définie comme la prévention et la lutte contre tous les actes illicites à l'encontre du navire, des personnes ou des installations portuaires. Plusieurs mesures ont également été mises en place afin d'assurer la prévention contre de telles menaces sur les activités maritimes et d'en limiter les impacts.



08 – SECURITE / SURETE

Enjeux	Objectif
Des risques de pollution à réduire et contenir	Articuler le document stratégique de façade avec les dispositions spécifiques "lutte contre les pollutions" (POLMAR) des dispositifs ORSEC maritime, zonal, et départementaux
	Garantir une cohérence capacitaire en matière de lutte contre la pollution
	Augmenter la vigilance face au risque de pollution (liée aux navires) des écosystèmes sensibles notamment les Parcs Naturels Marins
	Préparer les ports de la façade à la nécessité d'être prêt à accueillir des navires en difficulté
	Prendre en compte le facteur tellurique dans la pollution des eaux maritimes
	Sensibiliser le grand public à la lutte contre les pollutions d'origine tellurique
Des conditions sûres de navigation à garantir	Adapter la circulation des moyens nautiques (notamment par rapport aux champs éoliens)
	Pérenniser la connaissance bathymétrique pour sécuriser la navigation et les accès aux ports : capitalisation et diffusion des données bathymétriques
	Intégrer le développement des transports fluviaux dans la gestion des sites SEVESO ou centrale nucléaire
	Promouvoir le pavillon français par la bonne application du droit international
Des moyens de surveillance à optimiser	Maintenir un dispositif de surveillance maritime selon un maillage resserré, interconnecté, et doté d'outils de surveillance performants
	Adapter les outils de surveillance des espaces maritimes aux nouvelles technologies et à la transition numérique

09

Les paysages, les sites et le patrimoine



©Laurent Mignaux/Terra

À RETENIR

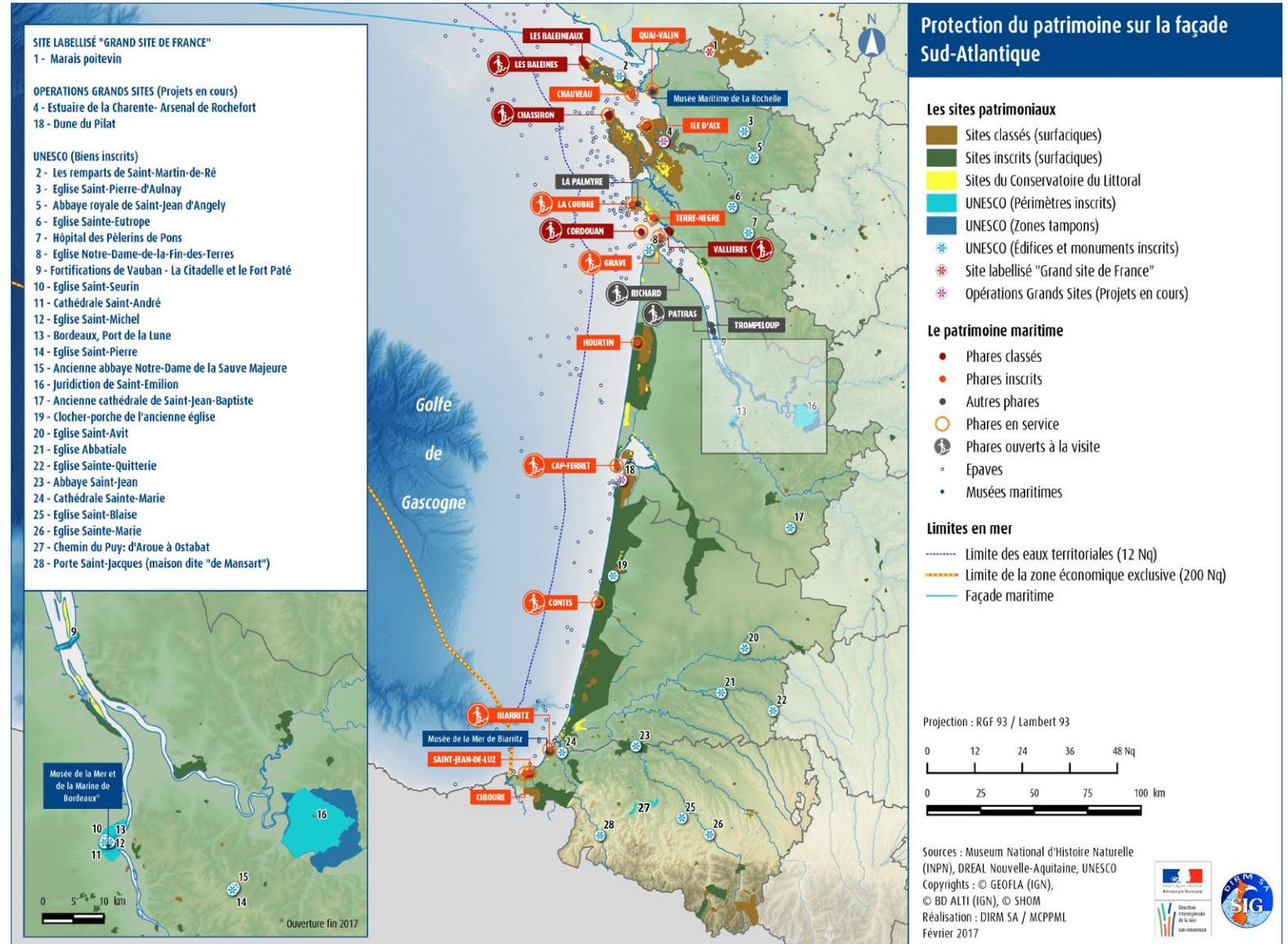
La façade Sud-Atlantique est composée d'une grande variété de paysages littoraux découlant de l'histoire et de la géologie de ce territoire. Ces paysages ont été transformés par les éléments naturels et les activités humaines, puis par l'apparition du tourisme, engendrant des opportunités de valorisation mais également une pression potentiellement dommageable. Ils subissent par ailleurs un impact de l'érosion de la bande littorale.

Le littoral doit donc être protégé notamment dans sa composante naturelle très riche, tout en prenant en compte les usages et dynamiques. Les politiques d'aménagement du territoire contribuent en ce sens à leur gestion notamment par la mise en place de nombreuses réglementations et de dispositions visant les milieux marins, terrestres et l'interface terre-mer.

Les sites classés, au titre d'un intérêt paysager, artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, représentent le niveau maximum de protection des espaces et paysages naturels ainsi que des paysages bâtis remarquables. Ils sont déjà nombreux sur la façade, permettant une meilleure gestion de l'accueil des visiteurs, de la restauration et de la mise en valeur de ces sites. La poursuite du classement des sites remarquables est indispensable pour assurer leur protection.

Le patrimoine culturel est très diversifié (phares, stations balnéaires, villages ostréicoles, navires historiques, patrimoine sous-marin, etc), il présente quelques particularités comme la culture «surf». Afin de comprendre le passé et d'anticiper le devenir de ce patrimoine culturel littoral et maritime, des études scientifiques et des actions de protection et de restauration du patrimoine sont menées par différents organismes.

L'inventaire général permet de mieux connaître et de mettre en valeur le patrimoine et pourrait être complété par des opérations d'inventaire général spécifique au patrimoine culturel littoral maritime de la façade.



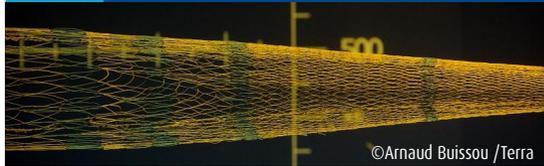
Quelques CHIFFRES CLÉS sur les sites classés de la façade Sud-Atlantique

- Surface des 4 plus grands sites classés de Charente-Maritime
 - Ile d'Oléron : 21.250 ha dont 14.420 ha terrestres et 7.100 ha de DPM
 - Marais de Brouage : 15.990 ha dont 12.690 ha terrestres et 3.300 ha de DPM
 - Ile de Ré : 13.300 ha dont 10.800 ha terrestres et 2.500 ha de DPM
 - Estuaire de la Charente : 17.300 ha dont 7.400 ha terrestres et 9.900 ha de DPM

- Surface des 4 plus grands sites classés de l'ex-Aquitaine
 - Etangs girondins et landais : 8.839 ha (4 communes)
 - Dune du Pilat et forêt usagère : 6.209 ha (1 commune)
 - Ile aux Oiseaux : 1.643 ha dont 1.617 sur DPM (1 commune)
 - Corniche basque : 445 ha (2 communes)

09 - PAYSAGES / SITES / PATRIMOINE	
Enjeux	Objectif
Une protection du patrimoine et des sites attractifs	Limiter les effets négatifs du tourisme sur les sites sensibles
	Contribuer à la préservation du tiers naturel littoral à l'horizon 2050
	Prendre en compte l'impact de l'évolution du trait de côte sur les sites historiques architecturaux, les paysages et l'accès au rivage
	Communiquer sur la valeur écologique et patrimoniale des paysages marins et sous marins et les impacts des activités humaines sur ces milieux
Une valorisation du potentiel patrimonial et paysager du littoral	Poursuivre la valorisation des sites caractéristiques du littoral régional et notamment le patrimoine culturel et paysager littoral moins connu
	Poursuivre l'ouverture de la servitude piétons le long du littoral et développer les sentiers du littoral, en tenant compte de l'évolution du trait de côte
	Caractériser les paysages littoraux de la région et leur emprise dans les territoires rétro-littoraux

10 La connaissance et la recherche



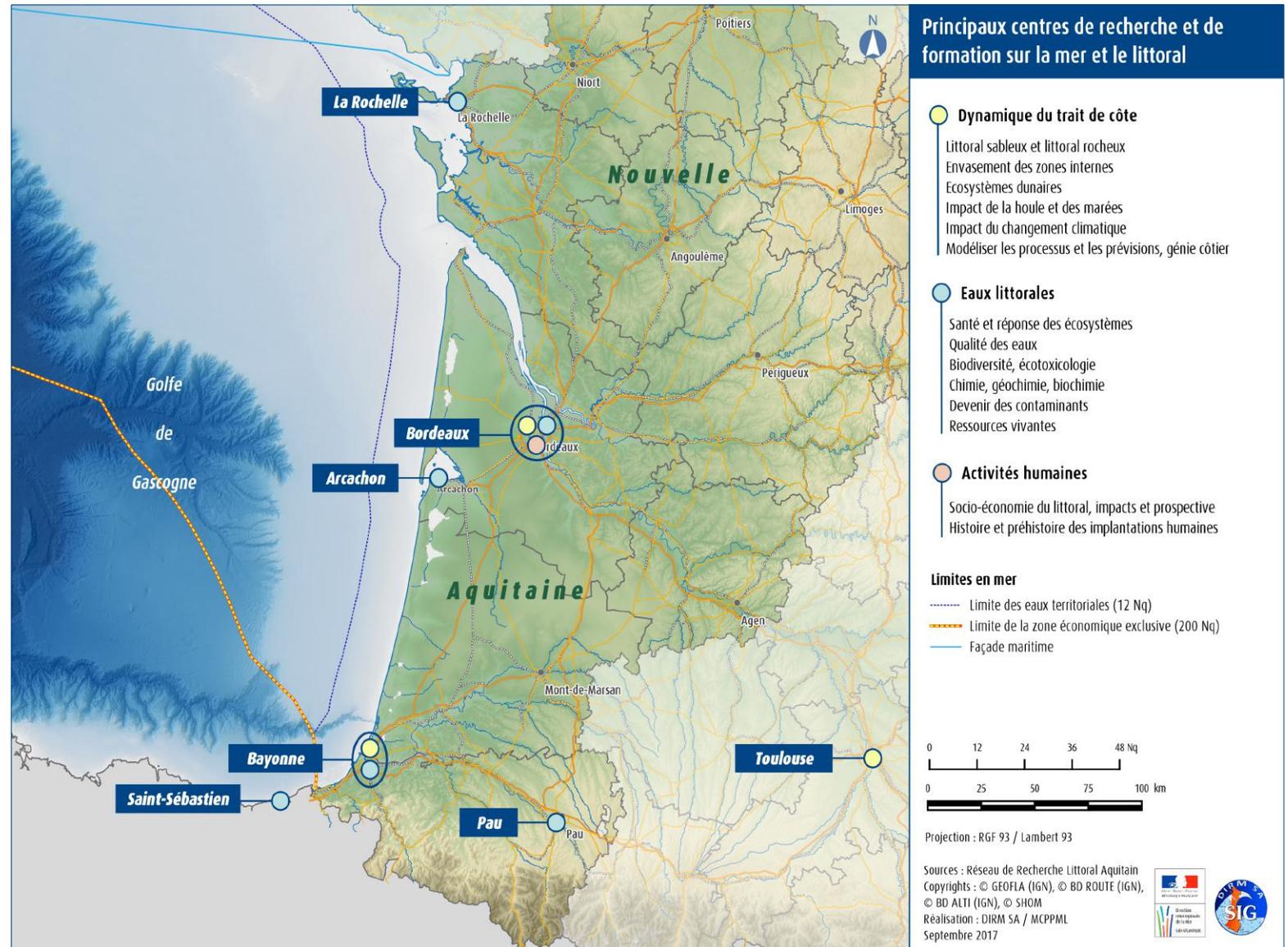
À RETENIR

Connaître c'est comprendre, pour cela, différents programmes visant à la collecte d'informations sont menés sur les problématiques variées du littoral Sud-Atlantique. La mise en place de dispositifs de surveillance afin d'atteindre le bon état des eaux et d'assurer la qualité des produits de la mer mais également pour évaluer le secteur de la pêche, participe à cette collecte. De plus, des programmes d'acquisition de données concernant le patrimoine naturel marin et l'évolution de trait de côte sont développés. Enfin, les sciences participatives permettent de fournir de nouvelles données, de soulever de nouvelles questions et de créer un réseau d'alerte et de surveillance sur le littoral d'un nouveau genre en plein développement.

La masse de données recueillies par l'intermédiaire de ces différents programmes nécessite d'être bancarisée et valorisée. Dans ce but, plusieurs banques de données sont constituées et une démarche de valorisation est lancée au niveau national comme au niveau régional. Tous ces outils sont indispensables pour l'identification, le développement et le partage des connaissances nécessaires à la gestion intégrée de la façade maritime. Cet effort doit nécessairement s'accompagner d'une réflexion *à priori* sur la coordination entre disciplines et dispositifs, en vue de l'acquisition de nouvelles données. Le programme de surveillance de la DCSMM devrait de ce point de vue jouer un rôle majeur du fait du caractère fortement intégrateur de cette directive.

Différents organismes de recherche travaillent sur la façade Sud-Atlantique (les unités mixtes de recherche du CNRS et des Universités de Bordeaux et La Rochelle, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, l'IFREMER, l'ISTREA, l'INRA et le LabEx COTE). Ils mènent des programmes de recherche variés et interdisciplinaires. Dans un objectif de travail de recherche collaboratif intégrant les grands enjeux du territoire littoral, un réseau regroupant des partenaires scientifiques, consultatifs, associatifs et financiers, est créé sur le littoral aquitain.

Enfin, un projet de pôle océanographique aquitain vise à regrouper différents acteurs de la recherche littorale afin de créer une nouvelle station marine de grande envergure. C'est la diversité des sujets abordés ainsi que la fédération des acteurs régionaux via ces réseaux et programmes qui permettra une bonne articulation de la recherche à l'échelle de la façade et la réponse aux problématiques locales.



10 - CONNAISSANCES / RECHERCHE

Enjeux	Objectif
<p>Développer la connaissance pluridisciplinaire et la recherche intégrée sur le fonctionnement des milieux</p>	Mieux comprendre le fonctionnement des écosystèmes remarquables (Pertuis Charentais, estuaire de la Gironde, Bassin d'Arcachon...)
	Mieux comprendre les effets et impacts différenciés du changement climatique et du changement global
	Améliorer les connaissances visant à une exploitation durable des populations
	Lien terre mer : développer la connaissance sur les impacts des activités terrestres sur le milieu maritime
	Améliorer la compréhension des liens entre pressions et impacts sur le milieu
	Développer des connaissances sur les effets des contaminants
	Améliorer la connaissance des aléas et de la vulnérabilité des territoires
	Améliorer la connaissance de la capacité trophique du milieu marin
	Développer la connaissance sur l'hydrodynamisme pour mieux appréhender l'évolution du trait de côte
	Améliorer la connaissance des activités et des filières existantes
	Développer la connaissance sur la détermination du bon état écologique
	Développer la recherche sur le traitement et la valorisation des sédiments de dragage pollués
<p>Assurer une collecte de données partagée et une meilleure valorisation des connaissances</p>	Créer des synergies visant à partager les connaissances entre les acteurs
	Harmoniser la collecte et le traitement des données à l'échelle de la façade atlantique afin d'en assurer la cohérence
	Créer des synergies visant à développer des connaissances entre les acteurs
	Diffuser, valoriser et promouvoir la connaissance de la mer et du littoral
	Adapter les suivis, l'acquisition des données aux questions posées
	Maintenir les capacités de production et d'analyse objective des données

11 L'innovation



©Manuel Bouquet/Terra

À RETENIR

Au vu du contexte économique et de compétition internationale, l'innovation navale et particulièrement la construction navale est un défi majeur.

Le conseil d'orientation, de la recherche et de l'innovation pour la construction et les activités navales fixe la stratégie française pour la recherche, l'innovation et le développement technologique.

En dehors de l'innovation navale, un important programme («investissements d'avenir») d'innovation scientifique a été lancé. D'autre part, concernant l'innovation industrielle et technologique, de nombreux clusters (regroupements d'entreprises) régionaux ou territoriaux en lien avec la mer et le littoral ont été mis en place.

Navires du futur : feuille de route des technologies clés

Briques technologiques pour les infrastructures de la chaîne logistique GNL soutage

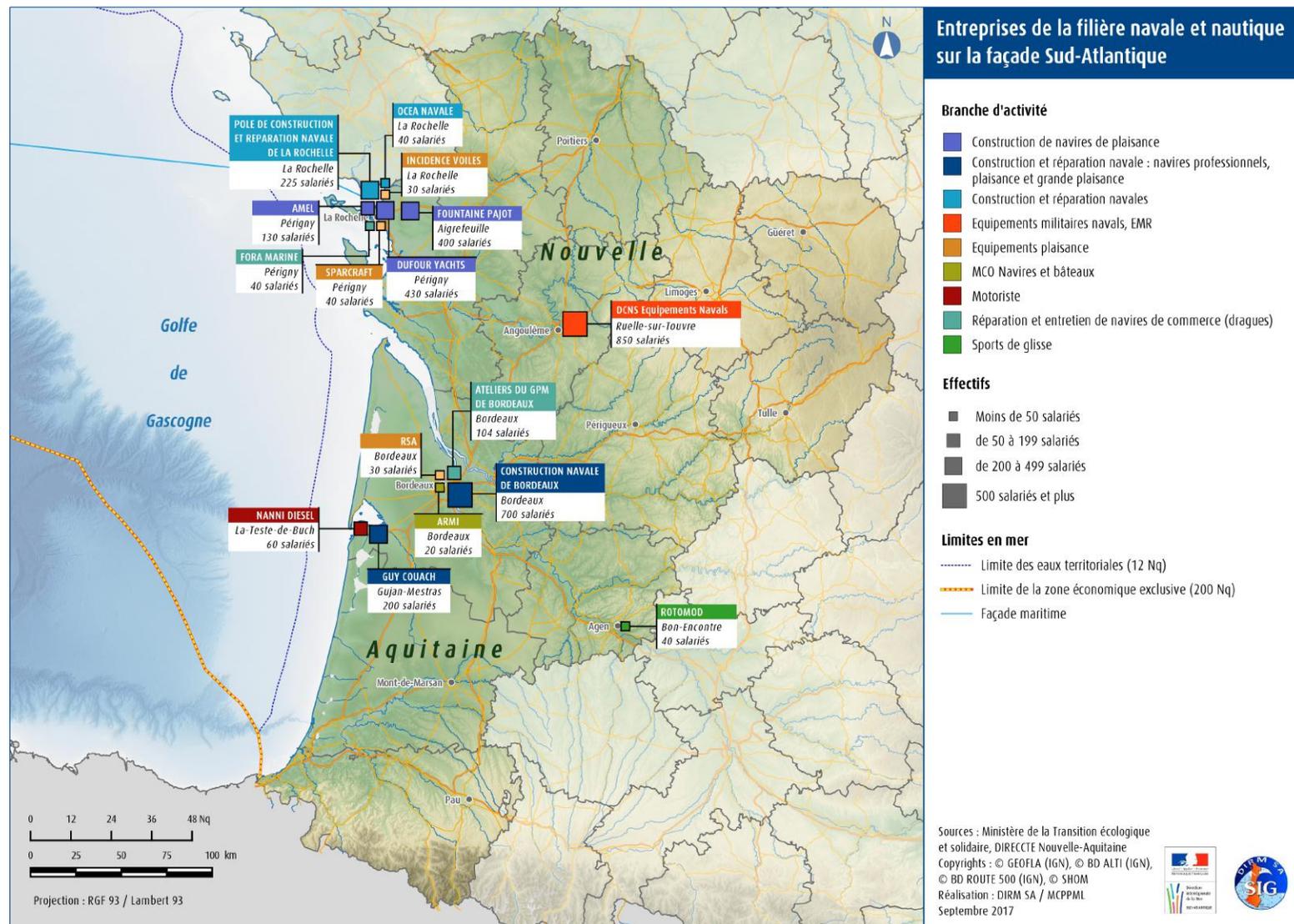
Navire propre respectueux de l'environnement

Passerelles intelligentes

Gestion de l'énergie électrique à bord

Sécurité passive embarquée

Propulsion éolienne



Quelques
CHIFFRES CLÉS
sur les industries
navales et
nautiques
de la façade
Sud-Atlantique

- **800 millions d'euros** : le chiffre d'affaires des industries navales et nautiques pour la façade (hors construction militaire)
- **500 à 600** : le nombre d'entreprises du secteur pour la façade (constructeurs et équipementiers)
- **6000 à 7000** : le nombre d'emplois du secteur pour la façade
- **60 à 70 %** : la part de la production des entreprises du secteur destinée à l'exportation
- **Plus de 90 %** des entreprises du secteur sont des TPE / PME

11 – INNOVATION	
Enjeux	Objectif
Un développement de l'innovation à assurer dans l'ensemble des filières	Développer la recherche et le développement technologique pour une filière nautique d'excellence
	Créer des pôles suffisamment structurés et dans de nouvelles techniques (ex. recyclage des filets, transport maritime intelligent, biotechnologies)
	Les ports de plaisance adaptent leur offre de service pour intégrer des innovations, notamment numériques (sécurisation des sites, connectivité, etc..)
	Développer la valorisation des déchets et la déconstruction navale : faciliter l'implantation d'activités industrielles en faisant de Bordeaux un pôle national pour la déconstruction et la réparation navale.
	Encourager des initiatives efficaces dans le secteur de la déconstruction pour la plaisance
	S'adapter au développement de nouvelles énergies en améliorant les structures fluviales et portuaires (Port de La Rochelle et de Bordeaux)
	Développer une écologie industrielle territoriale auprès des entreprises portuaires (identification des flux de matières pour identifier les synergies de substitution et/ou de mutualisation)
Des filières qui intègrent la dimension environnementale à l'ensemble de leurs processus	Identifier des potentialités en biotechnologies
	Développer de nouvelles technologies plus respectueuse de l'environnement (cf. cultures marines), et adapter à l'évolution de l'environnement Passer progressivement d'une économie linéaire à une économie circulaire => transformation en profondeur des circuits logistiques et des filières
	Construire des navires plus sûrs (pêche notamment), plus propres et plus économes (<i>moteurs hybrides, systèmes hydrogènes, habitabilité des navires</i>). Développer des méthodes alternatives à l'usage des antifouling
Des synergies et partenariats à valoriser	Activer des leviers en terme de développement économique (programme d'investissement d'avenir, recherche) Soutenir la recherche en favorisant les partenariats public / privé pour favoriser l'innovation : travailler sur l'attractivité et le rapprochement des formations universitaires ou des écoles d'ingénieurs vers les TPE/PME, start up du secteur ; Renforcer la collaboration navires de pêche / recherche scientifique ; Développer des partenariats entre le monde industriel et celui de la recherche (défi de la promotion des innovations et du transfert de technologies)
	Renforcer la reconnaissance des clusters régionaux
	Mener un travail collaboratif entre acteurs industriels autour de projets ambitieux
	Améliorer les synergies entre les innovations et les agréger (ex : solaire sur les bateaux de plaisance)
	Promouvoir les pôles de compétitivité, notamment ceux dédiés à la mer par une meilleur visibilité et coopération.
	Breveter l'innovation et savoir la commercialiser Développer la fabrication des innovations au stade industriel

12 La formation et la sensibilisation

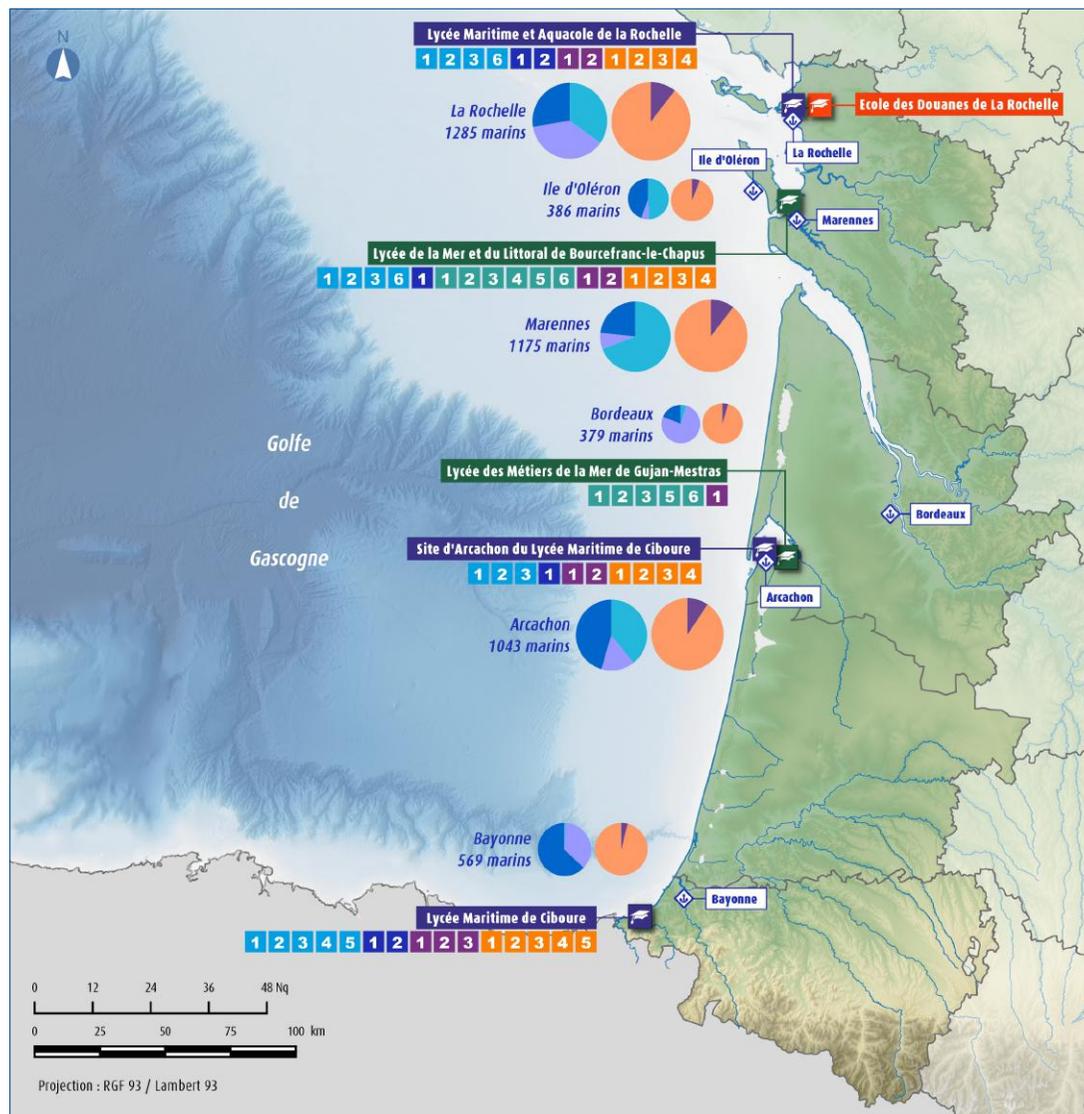


À RETENIR

L'emploi maritime sur la façade Sud-Atlantique est lié aux activités de transport, de pêche/conchyliculture et de plaisance professionnelle. En France, la formation maritime des gens de mer est développée au niveau de l'enseignement secondaire et supérieure au travers des lycées professionnels maritimes et de l'ENSM.

Ils proposent un large panel de formations initiales et continues permettant une spécialisation et une évolution de carrière pour les marins. La validation des acquis de l'expérience possible dans le domaine maritime offre aussi une possibilité aux professionnels de la mer d'acquies un niveau de compétence. Des centres de formation agréés répartis sur le littoral Sud-Atlantique ou en dehors de la façade permettent de dispenser aussi ces formations. L'enseignement maritime fait évoluer ses référentiels de formations notamment en termes de sécurité et sûreté maritime afin d'être en conformité avec les exigences fixées par les conventions internationales. La spécificité en permanente évolution de cette profession nécessite également d'adapter les formations aux besoins et attentes des marins et de rendre ces formations plus attractives.

Le littoral Sud-Atlantique présente une forte activité économique et touristique ainsi qu'une grande richesse et sensibilité de ses milieux et de son patrimoine. Il est indispensable de veiller à faire connaître les richesses et les potentialités du milieu marin au plus grand nombre afin de sensibiliser le grand public à la protection de l'environnement marin. Différents événements nationaux sont régulièrement mis en place dans ce sens. Ils permettent de susciter des initiatives locales. Des actions de sensibilisation des usagers de la mer sont menées par les services et opérateurs de l'Etat ainsi que par des collectivités territoriales, des associations environnementales et de sports nautiques. Le grand public est aussi une cible de cette action de communication au travers de différents événements concernant la découverte du milieu naturel, la compréhension des enjeux maritimes et littoraux et la culture maritime. Les professionnels de la mer participent aussi à cette démarche en réalisant des actions de sensibilisation auprès des consommateurs de produits de la mer pour une consommation durable.



L'emploi et la formation professionnelle maritime sur la façade Sud-Atlantique

Nombre de marins professionnels français en activité (2016)



Les établissements publics de formation maritime

- Lycées professionnels maritimes (tutelle Ministère de l'Ecologie)
- Lycées d'enseignement maritime (tutelle Education Nationale)
- Ecole d'administration publique

Les enseignements professionnels maritimes dispensés :

- Pont**
 - 1 Matelot pont
 - 2 Capitaine 200
 - 3 Capitaine 200 pêche
 - 4 Capitaine 200 voile
 - 5 Chef de quart 500
 - 6 Certificat d'aptitude au commandement à la petite pêche
- Machine**
 - 1 Mécanicien 250 kW
 - 2 Mécanicien 750 kW
- Cultures marines**
 - 1 Certificat de marin-ouvrier aux cultures marines niv. 1
 - 2 Certificat de marin-ouvrier aux cultures marines niv. 2
 - 3 Certificat de patron de navires aux cultures marines niv. 1
 - 4 Certificat de patron de navires aux cultures marines niv. 2
 - 5 Stage en formation agréé en cultures marines
 - 6 Brevet pro. responsable d'exploitation « produit aquacole »
- Médical**
 - 1 Enseignement médical niv. 1
 - 2 Enseignement médical niv. 2
 - 3 Enseignement médical niv. 3
- Certificats annexes**
 - 1 Certificat de formation de base à la sécurité
 - 2 Certificat de qualification avancée à la lutte contre l'incendie
 - 3 Certificat restreint d'opérateur
 - 4 Certificat général d'opérateur
 - 5 Certificat d'aptitude à l'exploitation des embarcations et radeaux de sauvetage

Sources : DIRM SA, MEEF
 Copyrights : © GEOFLA (IGN), © BD ALTI (IGN), © SHOM, © EMOdnet
 Réalisation : DIRM SA / MCPPLM
 Date : Juin 2017

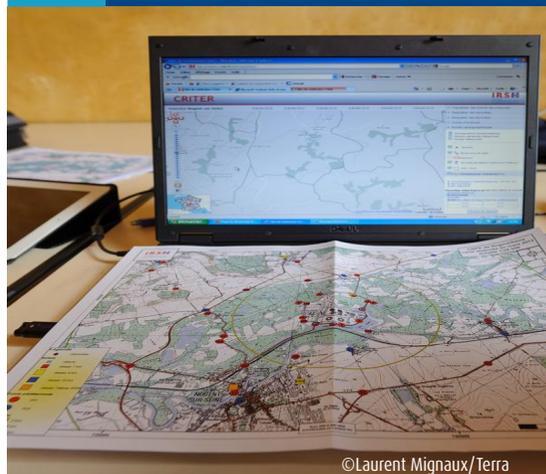
Quelques CHIFFRES CLÉS sur l'emploi professionnel maritime de la façade Sud-Atlantique

■ Répartition des marins professionnels actifs par type d'activités - 2014 (Source : MEDDE)



12 - FORMATION / SENSIBILISATION		
Thème	Enjeux	Objectifs
Des compétences pour les nouveaux métiers de la mer	Evolution des nouveaux métiers et des nouveaux services	Proposer des formations courtes sur les métiers des EMR et de la plaisance
		Former des gens de mer pour des besoins locaux
		Développer et adapter des formations continues pour les professionnels, notamment des modules environnementaux, y compris dans le cadre de la revalidation des diplômes
		Lors de la formation, communiquer sur l'importance des données collectées par les professionnels (données déclaratives) dans l'évaluation des stocks, et sensibiliser sur l'importance de la qualité de ces données
	Rendre les métiers de la mer plus attractifs	Améliorer les conditions de travail à bord des navires, notamment par la reconnaissance de la pénibilité du métier
Développement d'une bourse aux emplois maritimes	Mettre à la disposition des professionnels de la mer un espace d'échanges d'offres d'emplois purement maritimes	
Développer les liens entre les établissements pour mutualiser les formations et les moyens	« Maritimer » les formations techniques générales	
	Mettre en place un mode d'organisation offrant aux établissements la possibilité d'optimiser les offres de formation modulaires sur la région	
Un espace maritime à connaître, comprendre et pratiquer	Sensibiliser des différents publics (et notamment les jeunes) aux enjeux mer et littoral et au développement durable	
	Optimiser les réseaux des partenaires	
	Développer un volet pédagogique et éducatif des professionnels de la mer (pêche, tourisme, loisirs, nautisme, etc.) vers le grand public afin d'avoir une approche citoyenne et responsable face à la mer	
	Mettre en réseau l'ensemble des acteurs susceptibles de faire de la sensibilisation / mutualisation des initiatives (aquariums, gestionnaires, CPIE, fédérations de plaisance, fédération subaquatique)	
	Favoriser le lien entre la recherche et la société, la recherche et l'enseignement	
	Valoriser les sciences participatives (participation aux recensements des espèces), établir des liens avec la recherche selon des protocoles scientifiques (Ex BioObs, partenariat avec le MNHN, Oceanobs)	
Valoriser le rôle éducatif des structures sportives associatives et professionnelles auprès des écoles ou municipalités notamment		

13 La planification

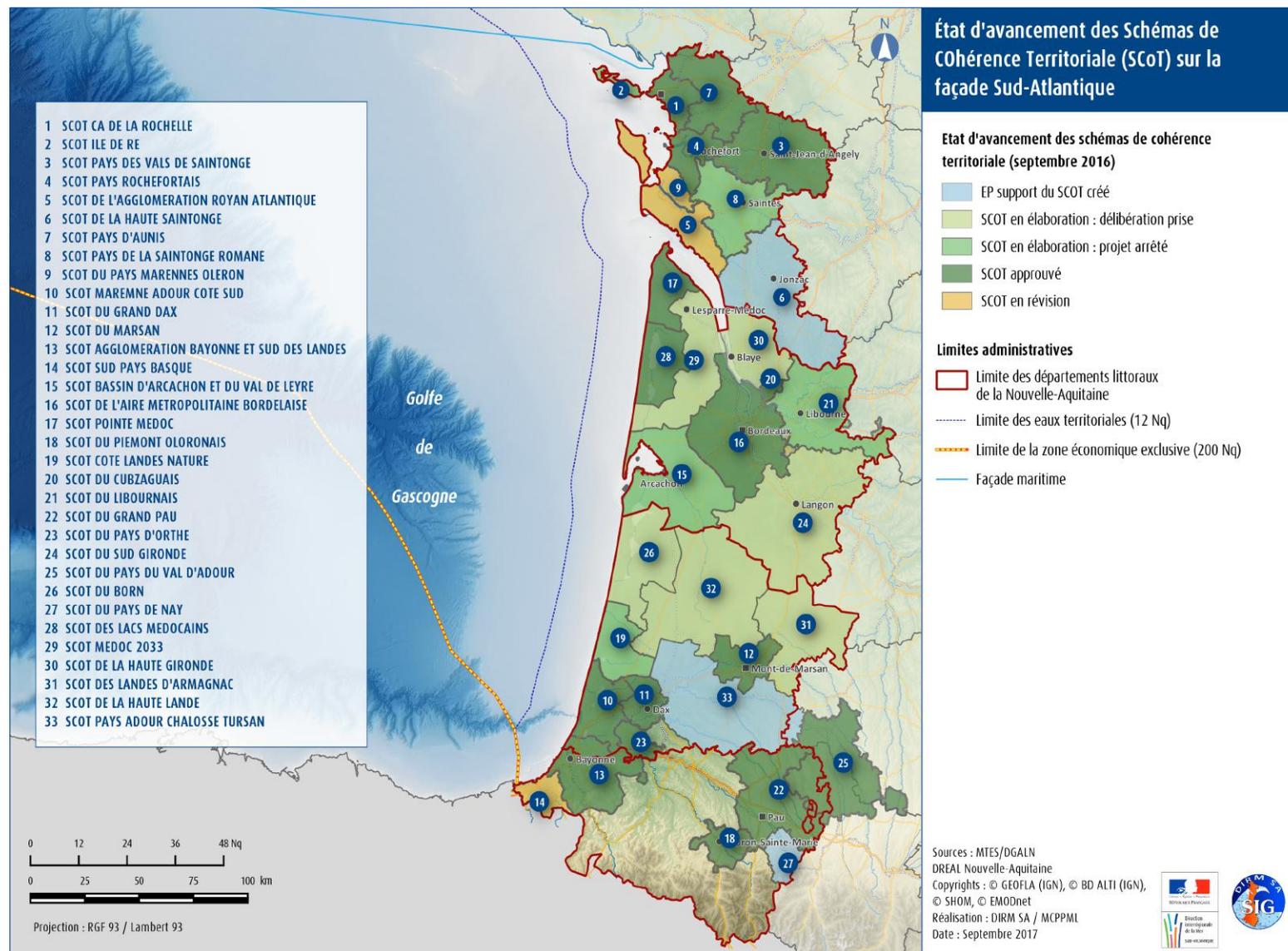


©Laurent Mignaux/Terra

À RETENIR

La planification de l'urbanisme dispose de plusieurs outils stratégiques comportant différentes mesures ou orientations relatives au littoral. Au sein des documents se rapportant au secteur littoral ou au domaine maritime, de nombreuses interactions peuvent être observées, en revanche, en ce qui concerne les outils stratégiques généraux, plus nombreux que les documents spécifiques au littoral, on constate une faible interaction entre les milieux terrestre et maritime.

L'interface entre le domaine public maritime et les espaces terrestres doit être traitée dans les différents documents stratégiques ou de planification, afin de mieux coordonner et articuler ces documents entre eux. Le DSF est un cadre de référence, à l'échelle de la façade, pour la planification de l'espace maritime et de l'interface terre-mer, dans un objectif de gestion intégrée de l'espace littoral et maritime. Il sera sans doute nécessaire d'imposer un cadre de cohérence aux documents qui devront être compatibles avec lui.



13 – PLANIFICATION	
Enjeux	Objectif
Améliorer la connaissance et le fonctionnement des outils de gouvernance mer et littoral à tous niveaux	Améliorer la cohérence terre-mer des outils et instances de gouvernance en place
	Affirmer le rôle des Parcs marins dans la gouvernance des espaces maritimes et littoraux
Favoriser l'articulation des documents de planification entre échelles géographiques et entre secteurs intégrant les enjeux de l'interface terre/mer	Favoriser la cohérence des documents de planification, notamment sur les aires marines protégées
	Expliciter et articuler les liens entre les documents de planification, notamment entre le DSF et les autres documents de planification (SDAGE, ScoT, etc..)
	Planifier et accompagner une planification à la bonne échelle
	Développer un volet transfrontalier dans la planification des espaces maritimes et la gestion de la ressource vivante côtière non communautaire
Assurer la prise en compte des enjeux maritimes et littoraux dans les documents de planification à tous niveaux favorisant un aménagement solidaire et équilibré	Intégrer les problématiques et prendre en compte les enjeux maritimes et littoraux dans les documents de planification locaux (PCAET, ScoT, PLUi, projets de territoires), régionaux (articulation SRADDET-DSF, planification Etat) et plan de gestion des aires marines protégées
	Communiquer sur le contenu des documents de planification macro et intégrateurs (SNML, DSF, SRADDET, DOGGM, etc.) ; communiquer autour du sens et des objectifs du DSF
	Accompagner les porteurs de projets (grands ports, industries, etc.) et collectivités dans leur planification
	S'assurer d'une bonne appréhension et application de la loi littoral
	Développer systématiquement les volets mer et littoraux des SCOTs
	Veiller particulièrement à la prise en compte du volet « adaptation au changement climatique » dans les documents de planification, et à l'intégration des risques d'érosion et de submersion
	Enrichir les stratégies départementales de gestion du DPM
Identifier les invariants du territoire et les espaces susceptibles de muter	

14 Le tourisme littoral

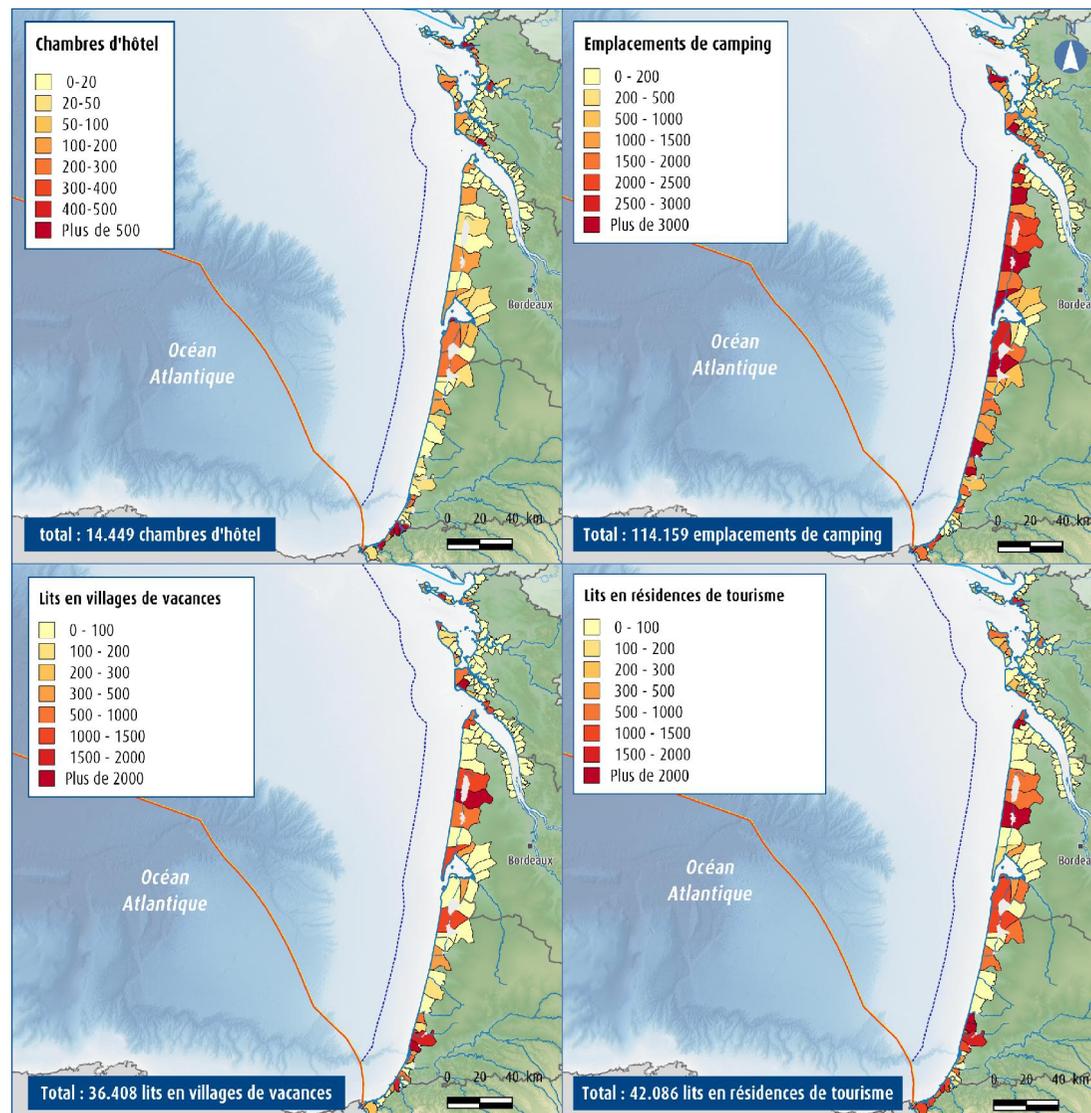


À RETENIR

Le tourisme est une ressource économique importante pour la façade Sud-Atlantique. Il représente en effet plus de la moitié des emplois de l'économie maritime de la région. Les résidences secondaires et les différents types d'hébergements touristiques y sont particulièrement nombreux. Cette affluence touristique est liée non seulement à la présence de plages, de stations balnéaires et d'activités nautiques mais également à l'aménagement de sites attractifs et des espaces naturels.

Une pression anthropique forte s'exerce donc sur le littoral et peut avoir des impacts sur le milieu. La protection des littoraux étant nécessaire au maintien du tourisme, une démarche de développement durable est indispensable pour concilier préservation des espaces naturels et fréquentation touristique et pour développer qualitativement l'offre touristique et pérenniser l'emploi.

D'autre part, il est nécessaire d'adapter l'offre touristique à la demande mais aussi au changement climatique et notamment au recul du trait de côte. Des études de programmation urbaine et un référentiel d'innovation ont permis d'engager une réflexion sur l'aménagement durable des stations littorales.



Capacités d'hébergement touristique des communes littorales de la façade Sud-Atlantique

Données 2015 de l'Institut National de la Statistique Economique (INSEE) concernant les capacités d'hébergement touristique par type de structures d'accueil dans les communes littorales de la façade Sud-Atlantique

Limites en mer

- Frontière
- Limite de façade maritime
- - - Limite des eaux territoriales (12 Nq)

Projection : RGF 93 / Lambert 93

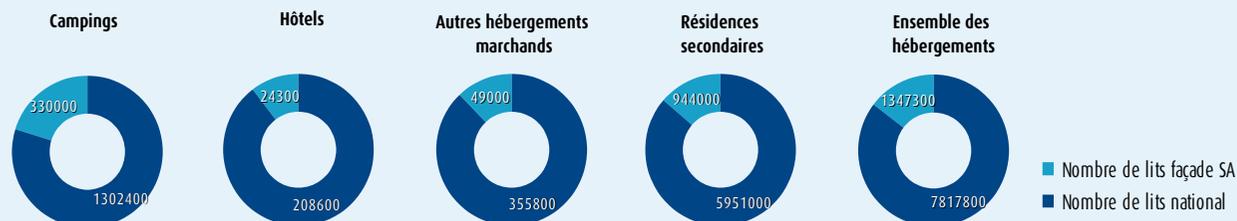
Sources : INSEE 2015
 Copyrights : © GEOFLA (IGN), © BD ALTI (IGN)
 © SHOM, © FMOdnet
 Réalisation : DIRM SA / MCPPLM
 Date : Février 2016



Capacité d'hébergement touristique par type des communes littorales dont celles de Sud-Atlantique

(Source : Insee, direction du tourisme, 2012 - Insee, RP 2009)

Quelques CHIFFRES CLÉS sur le tourisme sur la façade Sud-Atlantique



14 – TOURISME	
Enjeux/besoin émergent	Objectif
Conforter la place de la filière touristique dans l'emploi et l'économie régionaux	Favoriser le développement d'activités touristiques innovantes et durables
	Promouvoir la qualité environnementale de la région
	Favoriser l'hébergement des saisonniers
Adapter les capacités d'accueil touristique en zone sensible, et limiter les effets collatéraux du tourisme	Relocaliser les structures d'accueil touristiques non compatibles avec la loi littoral
	Stopper le développement de l'urbanisation dans les zones à risque naturel fort (érosion, inondation, submersion), en tenant compte de l'impact possible du changement climatique
	Adapter l'accueil et le développement touristique aux capacités naturelles de la région (ex. ressource en eau mobilisable)
	Limiter les infrastructures (hébergements, services, traitement de l'eau) localement aux perspectives réelles d'accueil touristique
	Limiter l'usage du domaine public maritime aux seules activités justifiant leur présence sur le littoral
	Favoriser la rénovation du bâti existant par rapport à la construction neuve (parcs hôteliers, services, restauration, résidences secondaires, etc.) pour limiter l'étalement urbain
	Favoriser l'usage permanent du parc immobilier en zone tendue
	Favoriser les modes de transports alternatifs à l'usage de la voiture en période de forte fréquentation
	Former les touristes et saisonniers aux enjeux locaux et aux gestes responsables (eau, déchets, déplacement, coexistence des activités et usages, etc.)
Équilibrer l'accueil touristique entre les territoires	Cibler le développement d'infrastructures touristiques dans les zones non « saturées » et présentant peu d'enjeux
	Mutualiser les structures touristiques et de loisirs
	Développer des structures et activités touristiques dans les zones rétrolittorales



Direction interrégionale de la mer Sud-Atlantique

1-3, rue Fondaudège CS 21227

Tél. : 33 (0) 5 56 00 83 00

Fax : 33 (0) 5 56 00 83 47

dirm-sa@developpement-durable.gouv.fr

www.dirm.sud-atlantique.developpement-durable.gouv.fr